

architecte local, M. René Richer, fils d'un ancien président du conseil, prit le nom de « Porte des Anciens Maires ». Rappelons ici, que M. Dessaulles avait occupé le fauteuil de premier magistrat de notre ville pendant tout près d'un quart de siècle. De plus, lors d'un concours provincial organisé par un périodique important de Montréal, le sénateur Dessaulles, qui venait d'avoir 101 ans, eut l'honneur d'être classé, par le vote populaire, parmi l'un des vingt citoyens ayant rendu le plus de services à sa nationalité.

En 1928, mes adversaires se sentaient impuissants à engager la bataille contre l'administration de notre groupe progressif. Je fus réélu sans opposition, comme le furent tous les échevins dont le terme expirait en même temps que celui du maire. Ce calme plat dans l'atmosphère électorale me sembla le prélude d'une tempête prochaine et mes prévisions furent justifiées par les événements.

IV — L'horizon s'assombrit (1927)

Parmi les échevins qui m'appuyaient à l'Hôtel de Ville, il y avait deux ou trois actionnaires de la compagnie locale d'électricité et d'autres collègues que j'avais mécontentés en recommandant au gouvernement et au conseil de voter des octrois à des corporations religieuses; je n'étais pas un extrémiste et je croyais qu'il existait des œuvres méritantes dirigées par des institutions relevant des autorités ecclésiastiques. J'avais obtenu cent mille dollars du gouvernement provincial pour aider à la construction d'un hôpital dont le coût serait de cinq cent mille dollars. J'avais, en outre, fait rétablir un octroi annuel de six cents dollars que le gouvernement avait accordé pendant un grand nombre d'années, mais qu'il avait aboli depuis l'adoption de la Loi d'Assistance Publique; notre hospice des pauvres, qui en avait bénéficié jusque-là, s'en était trouvé privé par la politique de l'Evêque, celui-ci craignant l'ingérence du pouvoir civil dans un domaine qu'il considérait appartenir exclusivement au pouvoir ecclésiastique. J'avais, de plus, fait voter

une somme de dix mille dollars par le conseil municipal pour venir en aide au Séminaire afin de lui permettre de construire un édifice au coût d'un million de dollars, destiné à remplacer la partie qui avait été détruite par un incendie récent. Ces mesures étaient approuvées par les gens aux idées larges mais les fanatiques et les mesquins se liguèrent avec les cléricaux pour cabaler les électeurs et déprécier leur maire qui, de par leur volonté, présidait aux destinées de la ville depuis une quinzaine d'années.

Au congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec et lors d'une assemblée de l'Union des Villes Canadiennes, on m'avait nommé délégué pour représenter les corporations municipales de l'Est du continent Américain au Congrès Mondial des Cités et Villes. Ses assises devaient se tenir à Séville et à Barcelone, en Espagne. J'avais accepté l'invitation. Pour mieux comprendre la mentalité du peuple que j'allais visiter, je me mis à apprendre l'espagnol. Je me familiarisai suffisamment avec le parler des hidalgos et des señoritas pour me risquer à écrire un discours en castillan. L'ancien gosse du Marché-à-Foin bredouillait assez couramment cette langue pour tenir une conversation dans l'idiome de Cervantès.

Au début de 1928, le gouvernement m'avait appelé au poste d'orateur-suppléant. Cette nouvelle fonction ne m'avait pas empêché de poursuivre ma campagne contre les trusts de l'électricité. Je provoquai la rancœur des directeurs et des actionnaires de la compagnie locale en empêchant la ville de renouveler un contrat décennal avec cette organisation; elle dut se contenter d'une entente annuelle. Des amis s'unirent à mes adversaires pour me tuer dans l'opinion publique, au cours de mon absence.

Je quittai Saint-Hyacinthe pour Séville, le vingt-et-un février 1929, pour ne revenir que vers la fin d'avril. J'étais alors presque à l'apogée de ma popularité; les démonstrations dont je fus l'objet, la veille de mon départ pour l'Europe me surprirent fort agréablement; on organisa trois fêtes pour me souhaiter un heureux voyage et c'est

au son d'une fanfare que je quittai Saint-Hyacinthe, accompagné de ma fille. Cécile Ena.

A mon retour d'Europe, mes adversaires n'avaient pas encore réussi à me déprécier dans l'opinion publique, mais, pour eux, ce n'était que partie remise. Avant de préparer un plan de campagne destiné à m'abattre, ils criaient sur tous les toits que je conduisais la ville à la ruine par mes nombreuses innovations; l'amélioration des chemins, l'établissement des parcs, la construction de terrains de jeux. On parla de scandale public au sujet de la piscine où baigneurs et baigneuses s'affichaient publiquement, prétendait-on, en costumes indécents. On ajouta que le lac artificiel du Bosquet des Pins, au point de vue technique était une hérésie, un non sens, qu'il ne résisterait pas à la rigueur de notre climat. On prétendit qu'aucun ingénieur n'avait consenti à signer les plans dont j'avais dessiné les grandes lignes suivant des données nouvelles et mes propres conceptions. On fit flèche de tout bois; après m'avoir qualifié de dictateur, pour mieux soulever le ressentiment populaire, on signala la multiplicité des règlements restrictifs que j'avais fait voter pour assurer la rapidité et la sécurité de la circulation sur les chemins publics, le bon ordre et la protection de la santé publique. Mes détracteurs n'oubliaient rien; ils me reprochèrent aussi d'avoir fait imposer une taxe municipale de vingt-cinq cents par mois sur chaque contribuable faisant usage de l'électricité. Cet impôt, auquel mes adversaires faisaient allusion, existait en réalité, mais on oubliait intentionnellement de dire qu'il remplaçait une charge du même montant; et que j'avais, tout simplement, forcé la compagnie privée d'abolir cette mensualité pour en faire bénéficier le trésor municipal.

L'orage, que je prévoyais depuis un certain temps, allait fondre sur moi, au mois de juillet 1930. On avait tellement abusé l'opinion publique à mon sujet, qu'on n'hésita pas à m'opposer, comme rival, le Dr Pagé, bien que ce nationaliste eut appuyé la plupart des mesures que j'avais présentées à l'Hôtel de Ville. Mes adversaires

étaient devenus si nombreux, si puissants, qu'ils auraient pu faire élire n'importe qui contre moi; et c'est le Dr Pagé qui profita de la circonstance. N'empêche qu'il ne fût élu, le 14 juillet, que par une faible majorité. Mon échec n'en fut pas moins célébré avec autant d'éclat que l'avaient été mes victoires passées. Tout en faisant cette amère expérience, je ne désespérais pas de mon avenir. Je cherchai plutôt à surmonter cette dure épreuve.

J'avais été vaincu, soit, mais un de mes partisans avait tout de même été élu, ce qui me laissait une majorité d'un conseiller. Si précaire fut-elle, cette majorité pouvait m'être utile dans la mesure où je n'abandonnais pas la lutte avant d'avoir obtenu une revanche. Pour parvenir à cette fin, je suggérai à mes amis de ne pas intervenir dans l'administration nouvelle, et de laisser à nos adversaires toute la latitude nécessaire pour leur permettre d'exécuter leur programme d'économie et de réduction d'impôts. Dans mon journal, je défiai les nouveaux administrateurs de modifier la politique que nous avions instaurée à l'Hôtel de Ville. Tel que prévu, nos adversaires tombèrent dans le piège que nous leur tendions. Ils qualifièrent mon défi de fanfaronnade et se méprirent sur l'attitude passive adoptée par nos partisans au conseil; ils crurent qu'ils avaient le champ libre parce que nous étions trop faibles pour lutter contre eux.

Nos principaux détracteurs avaient promis de faire disparaître la piscine en la comblant de terre. Malgré cette promesse électorale, ils n'hésitèrent pas à étaler leur manque de sincérité en procédant à son inauguration, le lendemain de leur victoire à l'échevinage. On tenta, plus tard, d'abroger les règlements de police et d'hygiène. Mais la minorité au conseil ne fut pas d'accord sur les amendements à faire. On craignait, et avec raison, les abus auxquels ces modifications donneraient lieu.

D'un autre côté on ne pouvait raisonnablement arrêter les travaux publics; la crise du chômage atteignait sa phase la plus aiguë et les ouvriers réclamaient de l'ouvrage. Des entrepreneurs véreux exploitèrent la situation et convainquirent le groupe qui dominait

à l'Hôtel de Ville qu'il fallait, non seulement poursuivre les travaux en cours mais en prescrire d'autres. Il s'ensuivit une véritable débâche de dépenses, dont la plupart étaient inutiles.

Le maire, qui manquait de sens pratique, suggéra la construction d'un mur de soutènement de vingt-cinq pieds de hauteur et d'une longueur d'environ un mille, afin de prévenir, à l'époque du dégel et de la débâcle, que la partie basse de la ville ne soit envahie par les glaces. Cette masse géante de béton devait longer la rivière, à partir de la digue, où le mur aurait rejoint la côte pour former un immense demi-cercle dont l'extrémité inférieure aurait atteint le plateau supérieur du sol du côté où passe la voie ferrée. Ce travail d'Hercule aurait constitué une immense cuvette, au fond de laquelle habite la plus grande partie de notre population. En suggérant ce projet, le nouveau maire avait oublié que nous possédions un système d'égout pour l'écoulement des eaux sales et les vidanges. A un citoyen, qui l'avait interpellé à ce sujet, au cours d'une assemblée que le maire avait convoquée dans le but d'exposer son projet, celui-ci lui avait répondu : « Nous fermerons les vannes du mur et nous pomperons l'eau dans la rivière ». Ce projet, si enfantin, fut tellement ridiculisé par les citoyens que son auteur ne fut plus connu que comme le maire de Cuvetteville.

Le maire de Cuvetteville ne devait pas avoir un long règne. Il avait, pour principal acolyte au conseil municipal, le président de l'Union Saint-Joseph. C'était, au demeurant, un pur d'entre les purs; il paradait dans toutes les fêtes religieuses et patriotiques, la poitrine décorée d'un collier à chaînettes et médaillons dorés représentant l'image du charpentier de Nazareth, le patron de sa société de bienfaisance. Il était, en outre, secrétaire-trésorier de plusieurs municipalités, mais il oubliait de déposer, comme l'exige la loi, les fonds qu'on lui confiait, aux comptes de banque des corporations. Cette omission lui permettait de profiter, illégalement, des intérêts. C'est ce même individu qui, jugeant tous les citoyens à son aune, avait entrepris de salir ma réputation sur le chapitre de l'honnêteté.

Il devait pourtant connaître l'opinion de son chef, le maire Pagé, qui avait déclaré, à une assemblée tenue au Marché-à-Foin : « L'ancien maire Bouchard est un honnête homme, il est même l'homme le plus honnête qui soit passé au conseil de ville ».

L'amateur de médailles ne fut pas long à se rendre compte que je ne redoutais pas ses attaques perfides et hypocrites. Je l'accusai ouvertement de s'être illégalement approprié les intérêts perçus sur les deniers appartenant à diverses municipalités. En décembre 1930, j'assistai, comme simple citoyen, aux délibérations du conseil. Ayant obtenu la permission d'adresser la parole, grâce à la majorité que nous conservions au conseil, je mis le président de l'Union Saint-Joseph en demeure de porter une accusation contre moi, identique à celle qu'il faisait circuler dans la ville. Je produisis une lettre, signée par nos six partisans siégeant à l'Hôtel de Ville, par laquelle ceux-ci s'engageaient à voter une résolution priant le Lieutenant-gouverneur en conseil d'instituer une enquête sur ma propre administration, pourvu, cependant, que mon détracteur fournisse des accusations écrites contre l'ancien maire, ainsi que la loi l'exigeait en pareil cas; mais mon ennemi juré se dégonfla sur-le-champ, et cela en dépit des huées de l'assistance.

Aux élections suivantes, les partisans du maire Pagé étaient écrasés dans tous les quartiers. Mon adversaire, ayant été élu pour un terme de deux ans, il n'en continua pas moins à siéger, mais, cette fois, sans gouverner. Au mois de janvier suivant, il chargeait son greffier d'une mission assez spéciale; on me demandait si je consentirais à préparer le budget pour le prochain exercice financier, car le maire, de son propre aveu, ne s'y connaissait point en fait d'administration municipale.

Au fond, le maire Pagé était un excellent garçon; avant d'avoir été endoctriné par Henri Bourassa, il était un libéral de la vieille école. Ces considérations me déterminèrent à accepter de faire son travail jusqu'à la fin de son terme. Je fus élu, pour une cinquième fois, premier magistrat de ma ville. Cette fois, je n'avais pas eu

d'opposition et il en fut de même pour mes partisans dans les cinq quartiers. A l'inauguration du nouveau conseil, les dix sièges étaient occupés par des échevins qui m'étaient sympathiques; j'allais pouvoir réaliser les réformes municipales qui restaient à mon programme et que je considérais comme étant les plus importantes.

V — Réformes majeures

Nous étions en pleine crise de chômage et les gouvernements étaient obligés de venir en aide aux municipalités pour soulager la misère publique. Les législateurs crurent opportun d'adopter les méthodes qu'on avait appliquées dans des pays étrangers pour assister les sans-travail. On créa, d'abord, divers chantiers, dans lesquels, par paternalisme, on attribua des conditions de travail et des salaires plus avantageux que dans l'industrie privée. Pour aider les fainéants et les miséreux ordinaires, on établit ensuite, le « secours direct » qui était, en somme, une façon indirecte de faire la charité. Toutes ces mesures étaient de nature à ruiner le trésor public. Les travailleurs désertaient l'emploi privé et encombraient les chantiers de l'Etat et des municipalités, puis, finalement, quittaient leur travail pour émarger aux fonds mis à leur disposition par les administrateurs de la chose publique. Notre conseil refusa, heureusement, de partager, à ce sujet, les vues du ministère provincial. Je recommandai d'abolir le « secours direct » et d'accorder aux sans-travail de bonne foi, des travaux moyennant qu'ils consentent à y contribuer, dans la proportion d'un tiers, sous forme d'heures d'ouvrage. Le conseil accepta cette suggestion. Les noms des fainéants et des faux chômeurs disparurent des listes de paie municipales et nos finances ne furent pas obérées par d'inutiles dépenses qui, dans d'autres localités, provoquèrent la faillite de plusieurs d'entre elles. Afin de diminuer les charges supportées par la grande masse, notre conseil abolit la taxe sur les locataires, et l'impôt foncier fut réduit de cinquante pour cent, ce qui soulagea d'autant la majorité des contri-

buables. Nos adversaires colportèrent, en dehors de la ville, que si ce dégrèvement avait pu être voté, c'est parce que nous avions obligé ceux qui nous cotisaient, à augmenter l'évaluation des immeubles, ce qui était faux. Malgré ces diminutions de taxes nous avons bouclé notre budget, à la fin de l'année fiscale, avec un surplus substantiel, étant donné que toutes dépenses inutiles avaient été supprimées. Les grands journaux publièrent des articles élogieux à l'adresse du conseil de ville de Saint-Hyacinthe; il avait accompli, disaient-ils, ce qu'on pourrait qualifier un miracle dans l'administration civique. On soulignait l'excédant de nos revenus sur nos dépenses, et ce malgré une diminution d'impôts effectuée durant une année de crise aiguë.

Certains chômeurs, mécontents, interprétant à leur façon la prospérité des finances de la ville, m'accusèrent de réduire les pauvres gens à la famine dans le dessein de remplir les coffres de la municipalité et de me créer, par la même occasion, la réputation d'un financier de génie.

A cette époque, Hitler était au sommet de sa popularité et comptait, dans la métropole, des partisans. Ceux-ci avaient réussi à recruter, à Saint-Hyacinthe, des adeptes de l'hitlérisme. Ils étaient, naturellement, au nombre de mes ennemis. Je favorisais alors l'adoption d'un règlement accordant une subvention aux propriétaires d'une manufacture de vêtements, pour leur permettre d'agrandir leur établissement dans le but de donner du travail à un plus grand nombre d'ouvriers. Ces industriels étaient des Israélites. La nuit qui précéda la présentation de cette mesure au conseil, les Chemises brunes garnirent les glaces des vitrines de nos magasins situés en plein quartier commercial, de placards invitant les citoyens à s'insurger contre ce projet conçu par le maire pour « judaïser notre ville française ». Ces appels à l'anti-sémitisme reçurent l'accueil qu'ils méritaient; il n'y eut que quatorze fanatiques, sur une population de quatorze mille âmes, qui désapprouvèrent notre règlement.

La lutte entreprise contre les abus des monopoles de l'électricité se poursuivait à travers la province. Je fus appelé à prononcer des discours en faveur de la nationalisation de la production et de la vente de cette source importante d'éclairage et de forces motrices; ces invitations me parvenaient de diverses localités où les citoyens désiraient se renseigner sur cette matière. Le mouvement prenait de l'ampleur et les compagnies s'inquiétaient. Le Dr Philippe Hamel, de Québec, n'était plus seul à mener, dans sa région, la campagne pour se libérer d'une dictature contre laquelle je luttais depuis un si grand nombre d'années. M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la rédaction à l'*Action Catholique*, sans avoir, au préalable, pressenti les vrais maîtres de cet organe clérical, avait publié, le six février 1933, un article assez violent contre les monopoles; le lendemain de sa parution, il recevait, de l'Archevêque qui, plus tard, allait être créé cardinal, une remontrance qui rappela au journaliste québécois que les puissances d'argent possèdent des affinités insoupçonnées.

Les propriétaires des usines électriques, que la tournure des événements inquiétait, ne traitaient plus de quantités négligeables les chefs de groupe qui s'insurgeaient contre leur domination. Les trusts avaient pris à leur solde Louis-Joseph. Notre ancien député avait reçu pour mission d'organiser leur défense dans toutes les municipalités tant soit peu importantes; mais il était tellement dis-crédité aux yeux du public que son intervention servit notre cause au détriment de celle de nos adversaires.

VI — La science coopérant avec le progrès

A Saint-Hyacinthe, l'opinion publique était mûre pour la municipalisation de l'électricité. En s'accaparant tous les pouvoirs d'eau, les compagnies avaient réussi à placer les villes dans l'impossibilité de leur faire concurrence. Cette situation ne me décourageait pas. Je me remis à étudier, avec l'aide d'un ingénieur russe, que j'avais employé comme surintendant de notre usine fabricant de la

tourbe en briquettes pour servir de combustible, le projet qui nous permettrait de produire de l'énergie électrique au moyen de moteurs à combustion interne. Lors de l'établissement de notre première usine municipale, en 1909, nous en étions venus à la conclusion qu'il nous serait possible de produire du courant à raison d'un septième du prix vendu au détail dans notre région, mais nos génératrices électriques étaient mues simplement par des machines à gaz pauvre; les moteurs à combustion interne restaient donc notre unique recours.

Mon ingénieur, M. Nicholas Sauer, était un exilé russe; il était de famille noble et il avait dû s'expatrier lors de l'avènement des bolchevicks. Il avait été directeur de l'usine électrique la plus puissante de l'empire des tsars; celle de Moscou. D'une soixante-six mille kilowatts, elle était actionnée au moyen de simples machines à vapeur. M. Sauer avait été en relations d'affaires avec la plupart des fabriques métallurgiques d'Europe, ce qui nous permit d'obtenir les informations dont nous avons besoin pour vérifier nos propres calculs; ces renseignements ne firent que confirmer les données que nous avons obtenues des établissements similaires du continent américain. Les conclusions de notre étude furent soumises au conseil municipal; les échevins se prononcèrent, à l'unanimité, en faveur de la municipalisation de l'électricité. Ils adoptèrent, séance tenante, un règlement décrétant un emprunt de trois cent dix mille dollars et le soumirent à un référendum des propriétaires.

Malgré une lutte acharnée, conduite par la compagnie locale, le décret fut approuvé par l'écrasante majorité de 439 contre 157. Ce vote eut le don de stupéfier les directeurs de notre entreprise privée, qui avaient escompté une victoire facile. Ce résultat surprit également leurs alliés de l'extérieur, beaucoup plus intéressés qu'eux au maintien d'un régime qui leur avait rapporté des millions. Tous les magnats de la finance se concertèrent pour empêcher la construction de l'usine municipale. Cette usine allait nuire à une industrie privée qui leur permettait de pressurer le peuple en l'obligeant à

payer des prix exorbitants pour une marchandise provenant de pouvoirs qu'ils avaient acquis à des prix dérisoires de notre gouvernement provincial. La compagnie locale, obéissant aux directives qui lui étaient imposées par les trusts, offrit une réduction de taux à ses usagers. Les trusts mettraient ainsi à l'épreuve la cupidité des consommateurs dans le but de convaincre les échevins qu'il valait mieux abandonner leur projet.

Je recommandai au conseil de refuser l'offre. Venue à une heure si tardive, elle témoignait, tout simplement, de la mauvaise foi des administrateurs de cette compagnie privée. N'avaient-ils pas prétendu, un mois auparavant, qu'il leur était impossible d'abaisser les taux exorbitants qu'ils faisaient payer par le consommateur? Leur offre venait trop tard, le peuple s'était prononcé; il convenait de se conformer à sa décision.

Jamais, au cours de ma longue vie politique, je n'attendis avec plus d'anxiété la réponse d'un conseil municipal dont le peuple m'avait confié la direction; son attitude allait avoir des conséquences capitales, soit en assurant le succès, ou en portant un échec à la réforme économique qui me tenait le plus à cœur, puisqu'il s'agissait de défendre les intérêts des citoyens de Saint-Hyacinthe, et partant ceux de tout le peuple de la province. J'eus la grande joie de constater que mes collègues m'avaient conservé leur confiance; ils décidèrent, d'un commun accord, que nous devions exécuter à la lettre le mandat que nous avons reçu de la majorité des propriétaires.

Ils adoptèrent une résolution m'autorisant à me rendre en Europe, avec notre ingénieur, pour y poursuivre des négociations avec les manufacturiers pour l'achat des machines dont nous avons besoin. Je m'embarquai le treize décembre 1933. Ce voyage ne devait durer que trois semaines. En tenant compte des jours de traversée, il nous restait à peine deux petites semaines pour visiter les manufactures d'Allemagne et d'Angleterre inscrites sur la liste de celles qui nous intéressaient. Les directeurs de ces firmes avaient été prévenus de notre arrivée et ils furent fidèles au rendez-vous.

VII — Triste fin de voyage

A mon retour d'Europe, une nouvelle inquiétante m'attendait à New-York; ma fille m'apprenait, par téléphone, que sa mère était malade. Je crus comprendre, par les réticences dont elle faisait preuve au cours de cette conversation, que le cas était beaucoup plus grave qu'elle ne voulait le laisser croire. Cette nouvelle m'affecta d'autant plus que je me réjouissais, quelques instants auparavant, d'avoir enfin réalisé une réforme pour laquelle je luttais depuis au delà d'un quart de siècle.

Dès mon arrivée à Saint-Hyacinthe, j'appris que ma femme souffrait d'une typhoïde grave, et qu'elle était à son déclin. A cette époque, alors que la prophylaxie de la fièvre typhoïde n'était pas assurée par la vaccination obligatoire, cette maladie infectieuse était, la plupart du temps, fatale. Pour ne pas m'inquiéter pendant mon absence, on m'avait laissé ignorer l'état de santé de mon épouse. Hélas! celle qui avait été la compagne de ma vie devait expirer dix jours après mon retour au foyer familial, le quatorze janvier 1934.

Elle était morte, victime de la négligence de notre marchand-laitier; celui-ci avait acheté, d'un fermier des environs, de la crème que le cultivateur avait fait refroidir dans un puits artésien, qui était contaminé. En dépit du règlement municipal prescrivant à tout laitier de faire pasteuriser ses produits, cette crème avait été distribuée sans avoir été soumise à l'examen réglementaire. L'enquête, instituée par les inspecteurs sanitaires, révéla que la femme du cultivateur en cause avait été emportée, elle aussi, par cette fièvre infectieuse, un mois auparavant; elle l'avait contractée à la même source de contamination, car il fut prouvé que des infiltrations souterraines, provenant d'une étable située à proximité, s'introduisaient dans le puits empoisonné.

L'âme endeillée par l'immense perte que je venais de subir, je me retrouvai dans un foyer où ne régnait plus celle qui, pendant

trente années, en avait été l'âme et la joie. Jusqu'ici, c'était grâce à cette admirable compagne si j'avais trouvé cette paix intérieure dont j'avais tant besoin au sortir des conflits politiques où je dépensais toute mon énergie. Mais il me restait une consolation; ma fille unique. C'est elle qui m'aida à traverser la dure épreuve en remplaçant sa mère au foyer. Pour tenir la maison, et afin que rien ne fût changé dans nos habitudes, elle s'imposa maints sacrifices dont je lui suis redevable. De mon côté, je me mis résolument à la tâche; le travail, pour moi, c'était encore le moyen le plus efficace pour chasser de mon esprit les idées noires qui, parfois, venaient l'assaillir.

CHAPITRE CINQUIÈME

LA LUTTE CONTINUE QUAND MÊME

I — Quelques résultats heureux

Durant les douze mois qui suivirent, les événements démontrèrent, dans certains cas, que les luttes que j'avais entreprises pour la justice et dans l'intérêt public avaient porté ses fruits. A titre d'exemple, je citerai le cas suivant:

Vers 1910, alors que j'étais greffier de Saint-Hyacinthe, un de nos juges était propriétaire d'une ferme située aux limites de la ville. La municipalité ayant tracé des rues à travers sa terre, il avait réclamé du conseil un document reconnaissant qu'il avait cédé l'assiette de ces chemins à la condition d'être exempté de toutes taxes sur les terrains qui lui restaient, privilège dont il jouirait tant et aussi longtemps qu'il en demeurerait propriétaire. Suivant mon avis, le conseil lui avait refusé ce privilège. Le sol de toutes les rues avait été, jusque-là, cédé gratuitement par leurs propriétaires; il n'y avait donc pas lieu d'exempter monsieur le juge de charges qui pesaient même sur les communautés religieuses, d'après un récent amendement à la charte. Après mon départ de l'Hôtel de Ville, le magistrat, profitant de la complaisance du nouveau conseil, réussit à obtenir ce qu'on lui avait refusé deux ans auparavant. Je me promis de faire annuler ce traitement de faveur dès que la chose me deviendrait possible.

Une fois maire de la ville, je réclamai du récalcitrant, par voie de justice, le paiement de ses impôts. Je fis des démarches auprès de la Législature pour le priver de la prescription acquise, afin qu'il soit placé sur un pied d'égalité avec tous les contribuables qui s'étaient trouvés dans son cas. La ville finit par obtenir un jugement

de la Cour Suprême, par lequel il fut décrété que la résolution du conseil, dont le juge faisait état, n'avait aucune valeur légale. Pour obtenir ce résultat il avait fallu vingt ans; le juge, ayant atteint ses quatre-vingt-douze ans, mourait quelques semaines avant le prononcé du jugement final.

Ma campagne en faveur de la municipalisation de l'électricité avait atteint son point culminant. Je prononçai des discours dans dix villes de notre province pour y exposer mon sujet favori. Le président des Etats-Unis venait de lancer son projet géant de la construction des pouvoirs de la vallée du Tennessee. Les monopoles américains parlaient d'en appeler aux tribunaux pour faire déclarer l'entreprise de régie publique anti-constitutionnelle, sous le prétexte que le gouvernement n'avait pas le droit de concurrencer l'industrie privée. Les cours criminelles entendaient la cause du financier Insull, dont les tractations scandaleuses avec les compagnies d'électricité étaient mises à jour par la grande presse américaine et canadienne. Cette agitation autour d'une question qui nous intéressait tout particulièrement, créait un climat propice à notre mouvement en faveur de la régie publique. Le gouvernement provincial finit par nous accorder l'enquête que nous réclamions et la Commission Lapointe fut créée. Plusieurs corps publics me prièrent de les représenter devant le tribunal. Quoique cette mission onéreuse ne comportât aucune rétribution monétaire, je l'acceptai en me considérant suffisamment récompensé par la confiance que ces organisations ouvrières, municipales et commerciales me témoignaient. Cette marque d'estime constituait un démenti catégorique à l'affirmation du président de la Commission des services publics, prétendant que je ne connaissais rien en matière d'électricité, affirmation toute gratuite et que les journaux avaient publiée. Bien que M. Adrien Beaudry ait nié, dans la suite, avoir tenu de tels propos, le coup en bas de la ceinture avait porté. Fort heureusement, ses effets n'amoinèrent aucunement la confiance que certains corps publics avaient placée dans leur mandataire.

Les esprits s'échauffèrent à tel point qu'à la Bourse on craignit, un moment une panique dans le cours des valeurs mobilières de l'électricité. Pour l'éviter, le Premier ministre fit appel aux journaux afin d'engager les détenteurs d'obligations et d'actions des compagnies de pouvoir, de ne pas se départir de leurs placements; toutes les mesures nécessaires seraient prises par le gouvernement pour protéger leurs intérêts en même temps que celui des consommateurs. Ainsi la panique fut-elle évitée et l'enquête put-elle se poursuivre sans incidents fâcheux. Les partisans de la régie d'Etat justifèrent, à la satisfaction du public, les reproches qu'ils avaient adressés au monopole privé. Le réquisitoire que je prononçai, après l'audition des experts, dura six heures. Le rapport de la commission fut favorable à notre cause et les grandes compagnies se rendirent compte que la nationalisation avait fait un pas de géant dans notre province au cours des dernières années.

A Saint-Hyacinthe, la municipalisation était votée, le vingt-cinq octobre 1933, et notre usine entra en opération, le trente novembre 1934, soit quelques jours avant la fin de l'enquête Lapointe. Notre expérience, quoique de courte durée, prouva qu'il était possible d'obtenir de l'électricité à un prix défiant toute concurrence, ce qui permit aux membres de la Commission de se former une opinion avant de rendre leur jugement. Le premier résultat de l'enquête se traduisit par l'adoption, par le gouvernement, de trois lois que notre groupe de réformateurs recommandait depuis longtemps. L'une d'elle créait la Commission de l'Electricité, chargée de réglementer la production et la vente de l'électricité; la seconde favorisait sa municipalisation et la troisième l'électrification rurale. Ainsi, le gouvernement s'acheminait, petit à petit, vers la nationalisation partielle des pouvoirs d'eau, mesure que je trouvais indispensable pour mettre fin aux abus des monopoles.

En juin 1935, le premier ministre, M. Louis-Alexandre Tasche-
reau, m'appela à faire partie de son cabinet. Je fus assermenté,
comme ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'In-

dustrie. Ma lutte des vingt dernières années et le fait que j'étais un des chefs du parti réformiste, m'avaient mis en évidence et fait connaître en dehors de la province de Québec. Je fus invité à porter la parole devant des associations, dans les provinces anglaises du Canada, et dans la capitale américaine. Les gouvernements du temps faisaient face à la plus grande crise de chômage que nous ayons connue. Nos législateurs faisaient l'expérience de diverses mesures, dont la plupart étaient viciées par un paternalisme excessif. Devant la menace d'une banqueroute nationale, vers laquelle leurs lois expérimentales semblaient nous conduire, je recommandai l'abolition du secours direct et la mise en chantiers d'entreprises d'aide aux chômeurs, avec l'entente que celui qui serait embauché contribuerait à leur soutien en fournissant des heures gratuites de travail. Par cette clause, je désirais rendre ces chantiers moins attrayants que ceux des employeurs privés, de manière à provoquer la désertion des entreprises de secours, par les chômeurs de mauvaise foi. Ce système fut expérimenté à Saint-Hyacinthe et les résultats prouvèrent son efficacité.

Malgré ces preuves de dévouement à la chose publique, mes ennemis s'acharnèrent contre moi; ma politique, qui n'avait d'autre but que celui de sauvegarder les intérêts de mes concitoyens, leur permit de m'aliéner l'appui des mécontents qu'elle suscitait. Comme quoi le proverbe sera toujours vrai: « Nul ne peut contenter tout le monde à la fois ».

II — Réélu quand même

Ma ferme attitude sur la question de l'aide aux sans-travail fut sanctionnée par le peuple, aux élections de 1935. Je conservai une majorité dans la ville de Saint-Hyacinthe, quoique considérablement diminuée alors qu'elle s'était accrue dans la partie rurale du comté où l'on était moins atteint par la crise du chômage. Ma majorité globale était quand même plus élevée qu'à l'élection précédente. Je fus élu par 463 voix de majorité.

Le gouvernement Taschereau, assailli de tous côtés, ne fut pas aussi heureux; il conserva le pouvoir, mais avec une très faible majorité. Ses lois progressives sur l'électricité lui avaient créé des ennemis qui, s'étant alliés aux conservateurs et aux libéraux mécontents, réussirent à ne lui laisser en Chambre qu'une pluralité de six membres. L'Opposition, exploitant la situation, lui fit une guerre sans merci. Le Comité des Comptes Publics avait été convoqué et les dépenses des ministres, passées au crible, avaient donné lieu à une critique virulente. Le Premier ministre tenait bon et, croyant ses positions invulnérables, mettait en vigueur ses lois sur l'électricité tout en m'encourageant à poursuivre mon programme de réformes, celle ayant trait à l'abolition des secours directs l'intéressant tout particulièrement. Quant à la loi des pensions de vieillesse, elle ne lui souriait guère. C'était une mesure fédérale qui existait depuis plusieurs années, mais il avait refusé, jusque-là, de la mettre en vigueur dans notre province. Cependant, comme j'avais toujours favorisé cette loi progressive, je n'abandonnai pas la partie, et je finis par obtenir l'autorisation de soumettre à la Chambre un projet ayant pour but de mettre cette loi en vigueur, chez nous. Au Parlement, nos adversaires continuaient à harceler le cabinet et la situation politique s'assombrissait davantage; il vint un moment où elle fut critique. Au milieu du mois de mai, le gouvernement faillit être renversé par un vote sur une motion présentée à l'improviste, concernant ma loi des pensions aux vieillards. Je sauvai la situation en prononçant un discours de plusieurs heures pour permettre à nos *whips* de faire venir à la Chambre un certain nombre de députés qui s'attardaient à un dîner d'honneur. Le gouvernement évita une défaite, mais le danger auquel il venait d'échapper, encouragea ses démolisseurs à poursuivre leurs manœuvres dont le but ultime était de déclencher des élections générales.

Prévoyant cette issue, à laquelle on ne pouvait se soustraire plus longtemps, je fis une campagne intensive afin de populariser mon projet de résorption du chômage par des travaux spéciaux

destinés à remplacer le secours direct. Je réussis à me gagner l'appui des organisations et des journaux cléricaux. Je hâtai l'adoption de ma loi des pensions aux vieillards, mesure réclamée à grands cris par toute la province. A ce moment, le gouvernement semblait reprendre la popularité qu'il avait perdue chez le peuple, mais une révélation du comité des Comptes Publics vint soudainement détruire les effets obtenus par l'adoption des lois progressives. Le comptable de l'Assemblée Législative, qui était le frère du Premier ministre, avait adopté la méthode de l'ancien président de l'Union Saint-Joseph que j'avais défait dans une élection précédente; il s'était approprié les intérêts perçus sur les fonds représentant l'indemnité parlementaire des députés, et qui étaient déposés à son compte personnel dans une banque de la région. Le scandale que provoqua cette révélation, atterra le Premier ministre au point qu'il offrit sa démission au Lieutenant-Gouverneur.

M. Taschereau confia les rênes du gouvernement à M. Adélar Godbout. Celui-ci m'attribua le portefeuille des Terres et Forêts, et je conservai celui des Affaires Municipales. Les Chambres furent dissoutes et le gouvernement en appela au peuple. Le premier cabinet Godbout fut renversé et le parti libéral écrasé; seulement quatorze de ses partisans trouvèrent grâce devant l'électorat, et je fus du nombre des élus. Le chef des libéraux, ayant essuyé une défaite dans son propre comté, me confia la direction de l'Opposition en Chambre. La tâche n'était pas facile ni de tout repos; je l'acceptai, cependant, dans l'espoir que la coalition ne pourrait se maintenir très longtemps au pouvoir, puisque composée de divers éléments, sans cohésion et n'offrant, au surplus, aucune garantie de stabilité. Son chef, M. Duplessis, appartenait à la phalange des bleus authentiques, alors que ses alliés de l'heure étaient, les uns des libéraux mécontents du régime Taschereau, les autres, des cléricaux à tendance fasciste. Le seul lien qui les avaient réunis, c'était leur désir de renverser le gouvernement. Maintenant qu'ils avaient atteint leur

objectif, on pouvait s'attendre à voir, d'un moment à l'autre, l'effritement de ce bloc politique.

III — Chef d'opposition parlementaire

Je ne négligeai rien pour hâter sa désagrégation. Dès la formation de son cabinet, le nouveau Premier ministre fit preuve d'indifférence à l'égard des chefs politiques qu'il avait réussi à enrégimenter sous sa bannière pour s'emparer du pouvoir. Il les oublia presque complètement; il ne confia, à ceux qui étaient restés dans ses bonnes grâces, que des portefeuilles insignifiants. La bisbille ne tarda pas à s'insinuer dans le camp des vainqueurs d'hier et, dès les premiers jours qui suivirent l'assermentation de leur nouveau leader, des politiciens qui, quelques jours auparavant marchaient la main dans la main, s'entre-déchirèrent comme des loups affamés en train de se partager une proie.

Pour mettre un frein à l'ardeur que je déployais contre le gouvernement, son chef eut l'idée d'employer le terrorisme. Il entreprit une enquête sur l'administration des divers départements que j'avais eus sous ma direction; comme dans la fable, au lieu de découvrir une montagne de prévarications, il ne trouva que de minuscules souris. Sa tentative pour salir ma réputation me fournit l'opportunité de proposer, à mon tour, une enquête royale sur la provenance de ses fonds électoraux. Sa majorité servile en Chambre, lui permit de refuser ma requête, bien que ma proposition fût commentée favorablement chez la masse.

Le bloc continuait à s'effriter; un député, qui avait été le chef d'un groupe adverse à M. Godbout, convoqua une grande assemblée, dans le centre de la province, pour réclamer de M. Duplessis des explications sur ses accointances avec les monopoles, et aussi pour lui demander la provenance d'une somme de cent quatre-vingt mille dollars, versée à sa caisse électorale pour aider à renverser l'ancien gouvernement. Un des rares ministres, qu'il avait choisi parmi les

libéraux mécontents, donna sa démission. Je proposai l'assignation de témoins importants devant le comité des Comptes Publics qui siégeait en permanence. Mais M. Duplessis refusa. Rien de surprenant si le peuple commençait à ouvrir les yeux, à douter de la bonne foi de ceux qu'il avait élus. La danse des millions était commencée; la dette publique était déjà plus que doublée. Notre cosaque national donnait la mesure de son tempérament de dictateur. Au lieu de trouver en lui un défenseur des unions, titre qu'il s'était arrogé avant son avènement au pouvoir, les ouvriers découvraient en lui un protecteur des grandes corporations.

Au mois de mai, le Premier ministre annonça que des mandats avaient été émis par son département pour faire arrêter deux chefs ouvriers de Montréal, accusés de menées communistes. Je signalai la fausseté de ces accusations, et le Premier ministre, ayant cru bon de se raviser, informa la Chambre que les mandats en question ne seraient pas servis.

Dégoûté d'un procédé injurieux dont il avait été victime de la part de M. Duplessis, M. J. O. Gagné, député ministériel d'Arthabaska, avait donné sa démission, quoique ayant été un dévoué partisan du chef de l'Union Nationale et ayant souscrit, personnellement, à sa caisse électorale. Une loi ouvrière, soumise à la Chambre, spécifiait des dispositions tout à fait contraires à celles qu'attendait le député d'Arthabaska et que M. Duplessis lui avait promis de faire adopter. Ce voyant, M. Gagné, se conformant à la coutume en pareil cas, s'était cru obligé de résigner son siège. J'avais eu vent de cette affaire et, la semaine suivante, j'apprenais qu'on avait fait disparaître le document original qui avait provoqué le départ de M. Gagné. Comprenant le danger auquel son coup de tête l'avait exposé, M. Duplessis avait manœuvré de façon à éviter les conséquences de son acte. Je protestai et proposai de soumettre le cas au comité des privilèges et élections. Ma motion fut injustement déclarée hors d'ordre. N'empêche que les journaux s'en emparèrent et elle eut, sur la masse, l'effet que j'en avais escompté.

Selon toute apparence, le gouvernement s'acheminait vers la défaite. En ma qualité de maire de ma ville, je poursuivais ma politique de réformes et de progrès. Les statistiques fédérales attestaient que c'était à Saint-Hyacinthe que le coût de la vie était maintenu à son plus bas niveau, dans tout le pays. Ce résultat, nous l'avions obtenu en dépit du fait que partout ailleurs les autorités municipales ne se préoccupaient plus d'améliorer le sort des classes ouvrières. Une saine administration municipale des dernières années avait été le facteur principal de cette prospérité. Notre ville était citée, dans les grands journaux financiers du pays, comme un modèle à suivre. Les taxes étaient légères et le montant de la dette, insignifiant. Je profitai de la situation pour demander aux propriétaires de voter une somme de cent mille dollars devant servir à la construction d'un vaste cirque qui serait utilisé les jours de fête publique. Une telle mesure eut été considérée, quelques années auparavant, comme une absurdité. Cette construction vint s'ajouter, dans le parc Laframboise, à la plus grande piscine publique de la province. Et les électeurs, qui m'avaient donné un témoignage d'estime et de confiance en réélisant, au début de juillet, quatre de mes partisans sur cinq candidats à l'échevinage, approuvèrent, le vingt-huit septembre, la construction de l'aréna, par une très forte majorité.

Sur le plan parlementaire, 1936 avait été l'année de la déconsidération. Notre parti, sous la sage et prudente direction des trois Premiers ministres qui s'étaient succédé, à partir de 1897, avait atteint le pinacle de la gloire; pendant quarante années, il s'était maintenu au pouvoir. Seuls, les écarts de quelques fonctionnaires supérieurs, dévoilés au Comité des Comptes Publics, lui avaient fait perdre l'estime et la confiance du peuple et l'avaient précipité, en quelques jours, au fond de la vallée de l'humiliation. Les douze mois qui suivirent la chute du gouvernement libéral, furent consacrés à préparer l'année de la réhabilitation et celle de la reprise du pouvoir en 1939.

La lutte vigoureuse, que je menais dans l'Opposition, avec un petit groupe de députés, dessilla les yeux de nos concitoyens qui s'intéressaient aux débats de l'Assemblée législative. M. Duplessis, aidé de ses acolytes, avait promis de faire emprisonner des ministres, des députés et des fonctionnaires, qu'il accusait, sans oser les nommer, d'être des prévaricateurs. La foule, toujours crédule, espérait que de nouvelles victimes seraient sacrifiées. Avec mes collègues, je signalai à la Chambre, de même que sur les tribunes populaires, que M. Duplessis, qui s'était lui-même chargé d'exécuter les hautes œuvres, n'avait pas encore jeté de nos partisans à la pâture des aboyeurs de 1936. En janvier 1938, un de nos anciens ministres posait sa candidature dans la division de Lotbinière et se faisait élire député libéral par la plus forte majorité jamais obtenue dans ce comté. La Gazette de Montréal, le principal organe conservateur du pays, profita de l'occasion qui lui était offerte pour blâmer la campagne de vitupération menée contre nos hommes publics par M. Duplessis, méthode peu recommandable et qui avait permis à l'Union Nationale de renverser le gouvernement libéral.

Ainsi, le peuple reprenait conscience des réalités et il nous encourageait à lutter contre un gouvernement autocrate. Mon attitude belliqueuse incita le Premier ministre à user de tous les moyens pour me détruire. Selon une vieille coutume, chère aux conservateurs, il eut recours aux préjugés de religion.

Hitler était à l'apogée de sa puissance et ses adeptes au pays extériorisaient leur sentiment en faveur d'un régime dictatorial. Durant la nuit de Noël 1936, dans la chapelle du Collège des Frères du Sacré-Cœur, des fascistes de Saint-Hyacinthe, vêtus de leur uniforme de parade, s'étaient approchés de la Sainte Table, au moment de la communion, en formation militaire. L'occasion était mal choisie pour s'affirmer de la sorte car, depuis quelques mois déjà des rumeurs de guerre nous parvenaient d'Europe. En l'occurrence, j'avais cru qu'il était de mon devoir de premier magistrat de la ville, de

désapprouver cette démonstration anti-patriotique comme étant incompatible avec le caractère d'une maison d'enseignement.

Le vingt-et-un janvier 1938 se produisait la terrible hécatombe où périrent quarante-et-un élèves et cinq Frères de cette institution. Mes ennemis, toujours à l'affût d'un prétexte quelconque pour tenter de déprécier le maire, prétendirent que son conseil avait fait preuve de négligence coupable, au cours de la lutte contre l'incendie, ainsi que dans la recherche des victimes qui gisaient sous les décombres.

IV — On m'accuse d'être incendiaire

Si invraisemblablement que cela pût paraître aux yeux des gens sensés, on répandit la rumeur que j'étais l'auteur de l'incendie et que, pour châtier les Frères du Sacré-Cœur, qui avaient accordé l'hospitalité aux partisans d'Hitler, à la messe de minuit de 1936, j'avais payé un complice pour accomplir mon dessein criminel. Calomnie, odieuse s'il en fut, et qui ne reposait que sur le blâme que j'avais adressé aux Frères. Bien que cette accusation fût à la fois absurde et mensongère, M. Duplessis ordonna une enquête secrète sur mes agissements, et il confia cette mission à un de ses anciens candidats que j'avais défait aux élections. Celui-ci manœuvra de telle façon, pendant l'élection provinciale qui suivit, que je me vis dans l'obligation de faire arrêter un chef fasciste pour l'empêcher de faire état de cette calomnie, au cours de la lutte qu'il menait contre moi, dans une paroisse de mon comté.

Tout en faisant appel aux préjugés religieux, pour intensifier le feu de barrage dont j'étais la cible, M. Duplessis m'accusa d'avoir imposé une taxe de dix pour cent sur les églises et les biens des institutions de Frères et de Sœurs en vue de protéger leurs édifices contre les incendies. Il n'ignorait pas, cependant, que cette contribution de dix cents par cent dollars d'évaluation, l'Evêque lui-même l'avait suggérée dans le but d'aider à l'achat et à l'entretien des

appareils modernes destinés à combattre le feu, et dont notre conseil s'était pourvu lors de la signature du concordat.

L'élection partielle de Bagot, en mars 1938, nous l'avions perdue à cause de cette campagne de vitupération de l'Union Nationale. La victoire avait redonné un certain optimisme au chef du gouvernement, mais celui-ci, trompé par les apparences, poursuivait de plus belle ses diatribes injurieuses contre ses adversaires, alors qu'il aurait dû songer à mettre un terme au gaspillage éhonté des fonds de la province.

Cette fausse sécurité, dans laquelle il se complaisait, et le travail d'équipe des députés libéraux, sous l'habile conduite de leur chef, M. Godbout, menaçait, sans que M. Duplessis n'en eut la moindre prémonition, le fragile château de cartes que représentait sa forteresse défendue par ses alliés récents. Des signes avant-coureurs d'une défaite prochaine se dessinaient à l'horizon. Les figures dominantes des groupes adverses aux libéraux, avaient déserté le chef de l'Union Nationale, et le combattaient ouvertement; les unions ouvrières présentaient un front commun contre le gouvernement, et les syndicats catholiques se joignaient aux associations internationales pour combattre celui-là même qu'ils avaient aidé à s'emparer du pouvoir.

En juin, la convention générale des libéraux maintenait M. Godbout, dans ses fonctions de chef du parti; quant à moi, ayant refusé de poser ma candidature à ce poste, je restai chef de l'Opposition parlementaire. Unis plus que jamais, nous poursuivîmes la lutte en Chambre alors que la discorde continuait à régner dans les rangs de nos adversaires.

M. J. Ernest Grégoire, chef des créditistes et ancien maire de Québec, présida un congrès à Saint-Hyacinthe. Au cours d'une séance, il déclara publiquement que je partageais ses théories économiques, alors qu'il eût été plus exact de dire que j'étais un de ses partisans qui désiraient la chute du gouvernement.

En juillet, j'étais réélu, par acclamation, maire de Saint-Hyacinthe; il en fut de même pour tous mes candidats à l'échevinage.

Ainsi, M. Duplessis et ses enquêteurs sur l'holocauste du collège du Sacré-Cœur n'avaient pu réussir, avec leurs perfides insinuations, à me faire perdre l'estime de mes concitoyens.

On ne pouvait pas en dire autant du premier ministre; M. Paul Gouin, que M. Duplessis considérait, il y a quelques mois à peine, comme son bras droit, convoquait tous les adversaires du gouvernement à un congrès, à Sorel, sous la bannière de l'Action Libérale-Nationale dont, entre parenthèses, il était un des promoteurs. A cette réunion, il accusa M. Duplessis d'avoir trahi la Sainte Alliance qui l'avait porté au pouvoir. De son côté, M. François Leduc, son ancien ministre de la Voirie, qui avait été forcé de démissionner du cabinet, le qualifiait de dictateur.

Assailli de tous côtés, harcelé par les critiques de l'Opposition, M. Duplessis parlait d'en appeler aux électeurs tout en défiant M. Godbout de pouvoir faire élire un seul candidat libéral. Au courant de la stagnation des finances publiques, il savait fort bien que, dans un avenir, plus ou moins rapproché, il lui faudrait dissoudre l'Assemblée Législative et en appeler au peuple, dans une tentative suprême pour consolider le crédit de la province qui s'acheminait vers la ruine. Sa vantardise n'était donc qu'un subterfuge destiné à cacher au public les véritables raisons qui l'obligeraient à se présenter devant l'électorat avant la fin de son terme.

Durant la session de 1939, le discours sur le budget me fournit l'occasion de soulever un coin du voile qui dissimulait l'état lamentable des finances de la province. En trois ans, notre cosaque national avait réussi à augmenter la dette de cent trente-trois millions de piastres sans pour cela avoir accru notre actif. Son habile camouflage et les jongleries de ses comptables lui avaient permis d'annoncer, à l'issue de chaque année fiscale, des surplus de quelques millions. Mais les financiers ne furent pas longtemps dupes; ils ouvrirent les yeux et les banques refusèrent à M. Duplessis les argents dont il avait besoin pour solder les dépenses courantes de ses divers départements. Ces déboursés se chiffraient à des montants jusque-là in-

connus. Vint un moment où la rumeur voulut que les banquiers de M. Duplessis refuseraient de payer jusqu'aux salaires des fonctionnaires du gouvernement; la caisse de la plupart des services était vide et les banques refusaient de consentir des avances au gouvernement, même sous forme de découverts de comptes.

Acculé dans ses derniers retranchements, M. Duplessis se résigna à dissoudre la Chambre. Pour motiver son appel au peuple, il prétextait l'état de guerre, dans lequel nous étions engagés, et sa divergence d'opinion avec le gouvernement libéral d'Ottawa au sujet de la défense nationale. Dans le but de nous prendre par surprise, cette consultation populaire fut fixée au vingt-cinq novembre. Mais les chefs libéraux, qui s'attendaient à ce dénouement, ne furent pas pris à l'improviste. Il est vrai que nous n'avions que trois semaines devant nous pour organiser la lutte, mais notre terrain était préparé. Dès l'ouverture de la période électorale, nous étions prêts à croiser le fer. Je fus choisi comme candidat dans Saint-Hyacinthe, dès le premier octobre et l'on m'opposa, comme adversaire, un jeune avocat de notre ville.

L'appel aux préjugés religieux, cette vieille tactique à laquelle on avait recours contre moi, servit, une fois de plus d'arguments à mes adversaires. Je pus en atténuer les effets pernicieux en faisant arrêter deux agents électoraux de l'extérieur. L'un d'eux, un fasciste notoire de Montréal, avait pour mission, de faire croire que j'avais été l'instigateur de l'incendie du Collège du Sacré-Cœur; le second agent n'était autre que le perceur de plafonds, A. J. Lemieux. Ce dernier habitait une paroisse des Cantons de l'Est depuis le jour où il avait encaissé, en pleine figure, un coup de poing qui l'avait étendu sans connaissance derrière le comptoir de sa boutique de petit marchand de tabac. Il avait, comme j'en ai déjà fait mention dans un chapitre précédent, quitté la métropole pour toujours, afin de se soustraire à des représailles éventuelles de la part de gens dégoûtés de ses méthodes de mouchard au service des cléricaux.

Les attaques de M. Duplessis contre le gouvernement fédéral déterminèrent M. Lapointe, ministre de la Justice, à intervenir dans la lutte électorale. Il ne fallait pas laisser le chef de l'Union Nationale saboter l'effort de guerre du Canada dans le but de cacher les turpitudes de son administration.

V — Les libéraux reprennent le pouvoir

Le gouvernement duplessiste fut écrasé; il ne réussit à faire élire que seize députés, alors que M. Godbout triompha dans soixante-sept comtés. Ma majorité, dans Saint-Hyacinthe, se chiffra à six cent quatre-vingt-quatorze voix. M. Godbout forma un nouveau cabinet et me confia le ministère de la Voirie ainsi que celui des Travaux Publics.

Le premier discours que je prononçai en Chambre fut celui d'un réformateur qui entendait poursuivre, envers et contre tous, sa politique progressive en matière d'administration financière, d'instruction publique, d'amélioration de Voirie et de protection de la liberté individuelle. Le nouveau gouvernement, dont j'étais le doyen parmi les ministres, inaugura son administration en réduisant le nombre de ses chefs de cabinet, de douze qu'il était à huit, afin de réduire d'autant ses frais d'administration et rétablir le crédit de la province auprès des institutions bancaires. Celles-ci comprirent que nous voulions substituer à la politique de prodigalité de l'ancien régime des méthodes d'économie, et nous avancèrent les fonds nécessaires pour administrer la province en attendant que fût voté un nouveau budget.

Le quinze décembre, M. Godbout, devant prendre un congé de repos, me chargea de le remplacer pendant son absence. C'est ainsi que le petit-fils du porteur d'eau, après trente années de lutte contre la méchanceté des hommes et l'adversité des événements, put célébrer son quarante-huitième anniversaire de naissance alors qu'il occupait les hautes fonctions de premier ministre intérimaire de sa

province. Trois jours plus tard, je partais pour le Mexique, non pas en fugitif de la justice, comme j'étais appelé à le faire, un jour ou l'autre, selon une prédiction de M. Duplessis et ses amis, mais en ma qualité de ministre de la Voirie et des Travaux Publics.

Je me rendais dans la terre ensoleillée des anciens Aztèques pour un voyage d'études. A cette époque, on citait cette république comme l'endroit où les méthodes les plus modernes de construction de chemins étaient mises en pratique. Des novateurs éclairés avaient réussi à secouer de sa léthargie séculaire ce pays qui s'était enfin décidé à tirer parti des avantages dont une nature généreuse l'avait gratifié. Son gouvernement avait eu recours aux services de cinquante des meilleurs ingénieurs américains; à la tête d'une armée de travailleurs, ils avaient percé des montagnes, corrigé leurs flancs, comblé leurs ravins et jeté des ponts sur leurs torrents afin d'y établir des chemins en terrasse qui, aujourd'hui, font l'admiration des voyageurs. Avant d'entreprendre les grandes œuvres de voirie que j'allais recommander au gouvernement en vue d'abolir le secours direct, je désirais me rendre compte des plus récents progrès accomplis par le génie civil dans l'art des constructions.

Grâce à l'obligeance des autorités du Ministère des Travaux Publics du Mexique, et aussi à ma connaissance de l'espagnol, je pus visiter, tout à mon aise, les grandes voies de communication qui sillonnent son territoire, du nord au sud et de l'est à l'ouest. J'étais accompagné de ma fille qui me servait de secrétaire bénévole. Je revins au pays avec une masse de renseignements utiles et qui ne coûtèrent pas un sou au Gouvernement de la province, puisque j'avais entrepris ce voyage à mes propres frais.

De retour à Québec, je donnai instruction au directeur de mon ministère, de dresser les plans préliminaires des grandes voies de communication dont nous avons un pressant besoin pour relier les centres importants de la province et pour atteindre les routes nationales des Etats-Unis.

Nous étions en pleine guerre et l'Europe subissait le joug hitlérien. Malgré la campagne poursuivie par les éléments nazistes et fascistes qui, chez nous, semaient le défaitisme afin de nuire à l'enrôlement militaire, notre conseil municipal et le gouvernement provincial ne négligèrent rien pour aider à l'effort de guerre du Canada. Le cardinal Villeneuve et le haut clergé prêchèrent ouvertement le patriotisme et la loyauté envers la patrie; ils recommandaient de souscrire à l'emprunt de guerre alors que dans le camp clérical se développaient des courants contraires et souterrains ce qui prouvait que les adeptes d'Hitler et de Mussolini n'avaient pas abandonné leurs activités subversives en dépit du grave péril dont les démocraties étaient menacées. Un journal du dimanche rapporta qu'on avait répété, dans l'église Notre-Dame de Montréal, la scène qui s'était déroulée, en 1936, au Collège du Sacré-Cœur, à Saint-Hyacinthe; un peloton de nazistes revêtus de cagoules, cette fois, avait évolué pendant une messe de minuit, dans le chœur de l'église.

Les partisans du totalitarisme cherchaient, par tous les moyens à leur disposition, à soulever les masses contre le gouvernement. Pour mettre un terme à leurs activités et connaître l'opinion des Canadiens, M. King décida d'en appeler au peuple. Le vingt-six mars, les électeurs approuvaient sa politique de guerre en le ramenant au pouvoir par l'immense majorité de cent quatre-vingt-cinq sièges. Dans la division Saint-Hyacinthe-Bagot, notre population démontra qu'elle ne se laissait pas influencer par les tire-au-flanc de toutes sortes. M. Adélarde Fontaine, le candidat ministériel, reçut l'énorme majorité de dix mille six cents voix, la plus considérable jamais enregistrée dans notre histoire politique.

Quelques semaines plus tard, les élections municipales de Saint-Hyacinthe prouvèrent également que le vent ne soufflait pas du côté du cléricalisme ou du *déloyalisme*; j'étais réélu par acclamation maire de la ville. La même confiance fut accordée à tous mes candidats à l'échevinage.

Mon nom, à tort ou à raison, faisait l'objet de nombreux commentaires. Un journal séparatiste, qui m'avait souvent pris à partie, publia un article pour me féliciter de ne pas avoir accordé de contrats aux entrepreneurs des autres provinces. Cela n'avait pourtant rien d'extraordinaire puisque j'avais adopté pour politique de toujours confier mes travaux publics aux plus bas soumissionnaires. Les entrepreneurs de l'étranger, qui chargeaient anciennement des prix exorbitants au gouvernement parce qu'ils étaient tenus de souscrire de fortes sommes d'argent à la caisse électorale, ne tenaient pas à perdre leur temps à préparer des soumissions, sachant qu'ils ne réussiraient pas à faire accepter leurs plans et devis en chargeant des prix anormaux. N'empêche que le public fut surpris des éloges que me décernait cet organe réactionnaire.

Le petit-fils du porteur d'eau était connu jusque dans les forêts les plus reculées de notre province. Pour lui prouver leur estime, les Iroquois l'admirent comme chef honoraire de l'une de leurs tribus. Il en fut de même pour la nation des Algonquins. Je fus invité à fumer le calumet de paix et l'on me coiffa du casque à plumes d'aigle, chez les Mohaks de Cagnawaga; ils me baptisèrent du nom de IO HA HI IO, qui peut se traduire par Beau Chemin. Les Algonquins m'admirent, ensuite, dans leur tribu, sous le nom, beaucoup plus long et surtout plus pompeux d'Ena Konen Enenko Kakina, ce qui signifie « le plus grand constructeur des plus grands chemins ».

Quoique heureux de fraterniser avec ces peuplades primitives et plus près de la nature que les nations civilisées, je n'oubliais pas mon programme moderne de réformes avancées. Le gouvernement, à la surprise générale, étendit le suffrage aux personnes du sexe féminin. Dans notre province, les femmes étaient, à cette époque, beaucoup plus assujetties que les hommes à l'influence politico-religieuse. Je savais que le parti libéral aurait à souffrir de la largeur d'esprit dont il faisait preuve, mais ce n'était pas là une raison pour priver la moitié de notre population d'un droit existant dans les autres provinces, et même dans la nôtre quand il s'agissait de

voter aux élections fédérales. Un gouvernement libéral se devait de contribuer à l'émancipation de la femme; j'étais convaincu qu'à la longue cette réforme servirait les intérêts de notre parti; la femme, autant sinon plus que l'homme, se laisse enthousiasmer par ceux qui n'hésitent pas à se mettre au blanc pour accomplir leur devoir de citoyen.

Le gouvernement Godbout, contrairement à celui de Duplessis, collaborait avec l'administration fédérale. Méprisant les appels aux préjugés d'une poignée de fanatiques se réclamant d'une autonomie provinciale, d'ailleurs mal définie, les libéraux acceptèrent dans l'intérêt général, le plan d'assurance-chômage proposé par M. King.

Subséquentement, le cabinet provincial endossait mon plan de réforme concernant le conseil municipal de Montréal. Les membres de l'ancienne administration civique de la métropole avaient permis aux tripoteurs de tout calibre de se créer une majorité aussi docile que vénale, et leur collaboration avait acculé à la banqueroute la plus grande ville française en Amérique. Mais l'ère des pots-de-vin était révolue: le nombre élevé des échevins rendait pratiquement impossible la formation d'un bloc d'exploiteurs suffisamment puissant pour dilapider les fonds publics. On vit bientôt renaître la confiance des financiers et, grâce à eux, la métropole put éviter un désastre.

Une conférence, réunissant les maires des principales villes du continent américain, fut tenue à New-York. J'eus l'honneur d'y être invité, ainsi que six autres maires du Canada, par le dynamique chef du conseil de la métropole américaine, M. Fiorello La Guardia. Le congrès avait pour but de cimenter l'amitié entre nos deux nations, alliées sous une même bannière pour la défense des pays démocratiques. Un avion des plus modernes, nolisé par la ville de New-York, fut mis à la disposition des invités canadiens, à l'aller comme au retour. Ce voyage, à la fois agréable et instructif, ainsi que les intéressants discours prononcés à la convention contribuèrent largement à l'effort de guerre de l'Amérique du Nord; dans notre

province, ils eurent pour effet d'entraver le travail souterrain de nos anti-britanniques et de nos pro-fascistes déguisés.

Mon plan, destiné à combattre le chômage, n'avait pas raté, comme l'avaient espéré mes adversaires; dans les premiers quatre mois de sa mise en force, le nombre des secourus, dans la seule ville de Montréal, était tombé, de 45,000 à 13,000, et la province avait épargné \$4,200,000. Le succès obtenu par nos réformes militaient en faveur des libéraux et ceux-ci étaient de plus en plus considérés à travers la province. M. Godbout confia à M. Hector Perrier, un brillant avocat de Montréal, le portefeuille du Secrétariat provincial.

VI — Les préventions diminuent

Le département de l'Instruction publique relevait du ministère de M. Perrier. Dans un de ses premiers discours, ce nouveau ministre déclara qu'il mettrait en vigueur la gratuité scolaire et qu'il songeait à décréter la scolarité obligatoire, à brève échéance; de plus, il recommanderait au gouvernement libéral de venir en aide à l'Université de Montréal dont les travaux de construction d'un nouvel édifice avaient été suspendus durant le régime de Duplessis, à cause du manque de fonds. Le parti libéral étant à l'origine de la construction de ce temple de haute culture, — il avait déjà voté un octroi de cinq millions de dollars — il lui appartenait de compléter son œuvre. Il allait se consacrer à cette tâche, éminemment patriotique, dès que les finances provinciales seraient réajustées. J'allais être l'instrument de la réalisation de cette promesse.

Un de mes anciens professeurs, Mgr Emile Chartier, un intellectuel que j'estimais, était alors secrétaire de cette institution. Me connaissant de longue date, il comptait sur mon dévouement pour tirer du marasme l'Université de Montréal. Il réussit à convaincre le chancelier et quelques autres de ses collègues d'avoir recours à un radical, l'*anticlérical* que j'étais. Trompés sur mes véritables sentiments, la plupart d'entre eux s'attendaient à une déconvenue, mais ils constatèrent bientôt leur erreur. Au lieu d'éconduire certains mem-

bres de la délégation, que j'avais reconnus comme ayant travaillé dans l'ombre pour me démolir, je me contentai de leur dire que si j'acceptais de régler la question qui leur tenait tant à cœur, c'était à la condition que les intéressés borneraient leur demande à des fins concernant l'instruction proprement dite. J'évaluais le montant qui serait requis, à trois millions de dollars. Je savais que le gouvernement, après l'attribution des subsides à chacun de ses départements, se trouverait sans ressources disponibles pour continuer les travaux de l'Université. J'appris à mon ancien professeur de rhétorique et à ceux qui l'accompagnaient que, pour aider cette œuvre de progrès intellectuel, je consentirais volontiers à soustraire annuellement, de mon propre budget, un million de dollars, et cela pendant une période de trois ans afin d'aider à parachever la construction de leurs édifices. De plus, je me faisais fort de faire acheter, par mon ministère, l'immeuble de l'ancienne université Laval, rue Saint-Denis. Le gouvernement l'utiliserait pour y loger quelques services. Hormis Mgr Chartier, peu de délégués s'attendaient à ce que le petit-fils du porteur d'eau, l'ancien gamin du Marché-à-Foin, serait appelé, un jour, à autoriser la reprise des travaux, suspendus depuis des années, d'une université que la crise menaçait de la ruine.

L'Association Canadienne des Bonnes Routes m'avait appelé à sa présidence et l'organe conservateur le plus important de la province publiait, en novembre 1940, un article pour me louer; ceux qui n'étaient pas aveuglés par le fanatisme politique ou religieux, commençaient à se rendre compte que j'étais un homme de bonne volonté, souscieux de rendre service à mes concitoyens, sans se préoccuper des ennuis que ses activités pouvaient lui attirer.

Chez le clergé de la province, je comptais quelques amis qui, professant des idées larges, ne faisaient pas partie de la cinquième colonne; leur attitude loyale dans le conflit européen était mal vue dans les milieux pactisant secrètement avec nos ennemis.

Un de ces patriotes vint à mourir, le vingt-quatre décembre 1940. Je fus informé, par téléphone, que les autorités ecclésiastiques

avaient avisé un de ses proches qu'on se proposait d'enterrer ce vieux prêtre, mort pauvre comme Job, dans la fosse commune. Il était âgé de soixante-treize ans, et il avait exercé son ministère pendant cinquante ans de sa vie. J'entrai immédiatement en communication avec l'Archevêché de Montréal pour solliciter l'autorisation de lui faire des obsèques plus en harmonie avec ses états de services. Ayant obtenu cette faveur, je fis transporter à Saint-Hyacinthe, la dépouille mortelle de l'abbé J. A. M. Brosseau, l'ancien curé de Saint-Jérôme, qui avait été, pendant plusieurs années, aumônier au Mont-Saint-Louis; elle fut exposée en chapelle ardente, le jour de Noël, dans le grand salon de ma résidence, boulevard Girouard. Deux jours plus tard, mon vieil ami était inhumé, à côté de mon épouse, dans le cimetière de ma paroisse. L'ancien va-nu-pieds du Marché-à-Foin s'estima heureux d'avoir été assez favorisé par la fortune pour pouvoir offrir des funérailles convenables à un curé que le grand cœur et la générosité avaient conduit à la ruine sur la fin de ses jours.

Cet événement fut commenté de différentes façons, suivant la mentalité de ceux qu'il avait étonnés. Plusieurs membres du clergé assistèrent au service funèbre, mais, parmi eux, rares étaient ceux qui n'étaient pas restés loyaux à leur pays.

Quant aux froussards, aux tire-au-flanc, aux défaitistes et aux traîtres, la part que nous prenions, ma fille et moi, à l'effort de guerre leur fournissait matière à nous attaquer tous deux. Cécile, ma fille, animée d'un élan patriotique, réussissait à former une des premières unités féminines de réserve militaire; le gouvernement canadien n'avait pas encore décidé d'enrégimenter les citoyennes qui désiraient servir le pays dans une armée régulière. Nous prêchions, l'un et l'autre, à la radio et dans les assemblées publiques, la loyauté et le dévouement à la patrie. J'intensifiais ma propre campagne patriotique en vue de promouvoir, dans nos écoles publiques et dans les collèges secondaires, l'enseignement du bilinguisme, et cela en dépit du fait que je me rendais insupportable aux fascistes et aux anglophobes et que je m'attirais, de leur part, des représailles.

CHAPITRE SIXIÈME

L'HORIZON S'OBSCURCIT DE NOUVEAU

I — Pour me reléguer à l'arrière (1941)

Dans Saint-Hyacinthe, le peuple me conservait sa confiance. En juillet 1941, mes cinq candidats à l'échevinage furent tous élus par acclamation. Malgré cela, il y avait certains signes qui me laissaient entrevoir que je n'étais pas aussi favorablement vu dans la province. La *Gazette* de Montréal rapportait de vagues rumeurs laissant entendre qu'au récent caucus général du parti libéral, des députés ministériels s'étaient plaint amèrement de ma politique de chômage et de mon programme de réformes éducatives. On admettait néanmoins que mon chef avait déclaré qu'il m'appuyait et continuerait à approuver les réformes qu'il jugeait nécessaires au progrès de la province. La discussion s'était envenimée et quelques-uns des lâcheurs avaient suggéré de me caser au sénat. Ce fut là une des premières indications que j'eus du travail des réactionnaires auprès des ministres pour m'éliminer du cabinet.

Je m'attendais à ces manœuvres de députés libéraux influencés par des agitateurs cléricaux et des entrepreneurs dont je n'avais pas voulu servir les intérêts au détriment du bien général. Fort de la justice de ma cause et de l'appui de mon chef, je regardais avec sérénité les petits nuages qui apparaissaient à l'horizon. Peut-être étaient-ils le présage d'une tempête, plus ou moins lointaine, et dans laquelle je pouvais être balayé. Cependant, ils ne m'effrayaient pas et je n'avais pas l'intention de reculer.

Le désastre de Hong-Kong, et le massacre de Pearl Harbour, où la flotte américaine avait été gravement endommagée par les avions japonais, le sept décembre 1941, avaient créé une commotion

intense en Amérique et déclanché la guerre entre les Etats-Unis et le Japon. Nos amis, les Américains, se rangeaient définitivement à nos côtés; la sagacité des Alliés et l'impéritie de nos adversaires nous étaient un gage de victoire, si lointaine cette victoire pouvait-elle nous paraître.

Mes adversaires poursuivirent leur campagne de dénigrement; ils avaient décidé de me ruiner dans l'opinion publique et rien ne pouvait les induire à abandonner leur tâche.

Le centre des attaques dirigées contre moi semblait être la vieille capitale.

II — L'enseignement de l'anglais

A la mi-automne, M^e Antoine Rivard, un professeur de droit à l'Université Laval, me prenait à partie au sujet de ma campagne en faveur de l'enseignement bilingue. Sa charge, prononcée au Château Frontenac, eut un grand retentissement dans la presse des deux langues. Le club Kiwanis Saint-Laurent de Montréal, m'invita, vers cette époque, à faire une conférence à l'hôtel Ritz-Carlton. Je profitai de cette occasion pour exposer mes vues sur la diatribe du bâtonnier du barreau de Québec. Cette causerie portait les titres suivants: « Si nous voulons être de véritables patriotes » — Réflexions d'un Canadien-français de petite ville sur nos devoirs de l'heure présente ». Pour ne point alourdir ce chapitre, je ferai grâce au lecteur du préambule et j'entrerai immédiatement dans le vif du sujet:

... et, pour revenir à l'idée de la basse température de cette fin d'année, je m'estimerais heureux si les idées que je vais vous ex-
 » primer réussissaient à geler à tout jamais certaines fausses concep-
 » tions qui nous ont été inspirées par des gens ayant continué, trop
 » longtemps, à vivre dans le passé, sur les relations devant exister

» entre les deux principales races habitant notre pays et sur les be-
 » soins culturels des Canadiens français.

« Je n'ajoute pas, « et des catholiques », parce que, contraire-
 » ment à ce qu'on pourrait en déduire par les discours et les écrits de
 » certains des nôtres, nous, les Canadiens français, qui avons raison
 » d'être fiers de notre religion, nous ne monopolisons pas cependant,
 » le catholicisme. Le catholicisme est une religion universelle ne
 » reconnaissant d'autre langue officielle que le latin, une langue
 » morte, par conséquent n'appartenant à aucune race particulière.
 » D'autre part, il y a plus de catholiques, dans le monde entier,
 » parlant une langue étrangère à la nôtre qu'il y en a parlant le
 » français. Ce fait semble être ignoré dans la province de Québec,
 » surtout chez les gens qui, pour défendre des causes plus ou moins
 » justes, mêlent la religion à la langue, et la langue à la religion
 » tout comme si les millions et les millions d'êtres humains qui ne
 » s'expriment pas en français ne sauraient être de bons catholiques.

« Il existe aussi une autre fausse conception que nous devons
 » à l'influence des ultramontains, responsables des luttes intestines
 » qui ont divisé les catholiques de notre province en deux camps
 » vers la fin du dix-neuvième siècle. Cette fausse conception reli-
 » gieuse, qui a tant retardé notre progrès culturel et économique,
 » c'est qu'on ne peut être bon catholique sans croire à tout ce que
 » nous prêchent certains clercs, sur le crédit social, l'allocation fami-
 » liale, le corporatisme, le séparatisme, l'erreur du libéralisme éco-
 » nomique, la perversité de la démocratie, les dangers du bilin-
 » guisme. Ces sociologues et ces économistes, forts en théorie, n'ont
 » généralement, pour toute expérience pratique de la vie, que ce
 » qu'ils ont appris entre les quatre murs d'une cellule, en parcourant
 » des bouquins écrits par des auteurs aussi ignorants qu'eux des réali-
 » tés de l'existence. Malgré cela, ils sont tellement infatués de leur
 » savoir, tellement sûrs de posséder la vérité qu'ils nient aux autres
 » le droit de se prétendre de bons catholiques s'ils osent différer
 » d'opinion avec eux sur des questions étrangères à des articles de foi

» se rapportant aux dogmes catholiques. Autrefois, c'était être mau-
 » vais croyant que vouloir la création, à Montréal, d'une succursale
 » de l'Université Laval, et, plus tard, de favoriser la fondation d'une
 » université indépendante dans la métropole. L'École de Médecine
 » de Montréal est disparue, il en est ainsi de la succursale de l'Uni-
 » versité Laval. L'Université de Montréal, fière et indépendante, ou-
 » vrira les portes de ses grands édifices, campés sur le Mont-Royal,
 » en septembre prochain, et les partisans de ces progrès de notre
 » haute culture n'en seront pas moins restés de bons catholiques.

« Aujourd'hui Monsieur Godbout, notre premier ministre, a
 » tort, aux yeux des prétendus dépositaires de la foi intégrale, de se
 » dire un partisan du socialisme chrétien, autrement dit de notre
 » régime communautaire actuel, débarrassé de ses plus grands dé-
 » fauts. Il en est ainsi pour leur ancien chef politique, M. Duplessis,
 » quand celui-ci a corrigé une erreur de son propre régime en abro-
 » geant une loi qu'il avait fait adopter afin de donner préséance au
 » texte français dans l'interprétation des lois de notre législature.

« Ce sont des mauvais patriotes et des mauvais catholiques ceux
 » qui prêchent le bilinguisme chez les Canadiens français; s'il faut
 » ajouter foi en ceux qui font la croisade contre l'enseignement
 » rationnel de l'anglais dans nos écoles supérieures et dans nos écoles
 » primaires, quiconque réclame une plus ou moins importante som-
 » me de connaissance de la langue anglaise dans nos écoles publi-
 » ques, sont des *anglicisants* et des protestantisants.

« Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si ceux qui sollicitent
 » l'adhésion de la masse populaire à leurs idées ramènent tout, dans
 » notre province, à la question de religion. Notre peuple est croyant
 » et c'est là l'une de ses principales caractéristiques. Les arrivistes,
 » dans le domaine politique, ne l'ignorent pas et ceux qui préfèrent
 » au bien public leurs propres intérêts ne manquent jamais de faire
 » vibrer la fibre, toujours sensible, de la religion dans l'unique but
 » de réaliser leurs ambitions. La religion a été, et restera encore long-
 » temps, chez nous, du moins pour certaines gens, un ballon qu'on

» s'est renvoyé, qu'on se renvoie et qu'on se renverra, de l'un à
 » l'autre pour s'assurer le triomphe de causes, quelques fois bonnes,
 » mais le plus souvent douteuses ou franchement mauvaises.

Des éternels vaincus

« C'est comme maire d'une petite ville presque exclusivement
 » canadienne-française que j'ai voulu ne pas laisser sans réponse des
 » assertions de nature à faire passer les nôtres pour des vaincus à
 » perpétuité dans le domaine économique.

« L'impression que laisse cette conférence prononcée par un
 » membre influent du barreau de la province c'est que nos ancêtres
 » sont demeurés catholiques parce qu'ils étaient ignorants et qu'ils
 » refusaient d'apprendre l'anglais. Si cette affirmation était conforme
 » à la vérité, il faudrait admettre qu'on ne saurait être un bon catho-
 » lique et posséder en même temps une instruction convenable. Ce
 » vieux préjugé, qui a eu, si longtemps, cours dans la province de
 » Québec, a fait mille fois plus de tort aux Canadiens français que
 » l'ancien fanatisme de nos pires assimilateurs. Après avoir entendu
 » M^e Rivard, doit-on en conclure que ce préjugé existe toujours dans
 » nos milieux catholiques?

« En quoi la connaissance de l'anglais peut-elle compromettre
 » la foi catholique? Si vraiment l'usage de ce langage devait être
 » fatal à la survivance de nos croyances religieuses, comment expli-
 » quer qu'il existe encore des catholiques irlandais? La grande ma-
 » jorité de ce peuple, conquis par l'Angleterre, il y a plusieurs siècles,
 » persécuté au temps d'Henri VIII, puis d'Elisabeth et de Cromwell,
 » quoique ayant adopté la langue du vainqueur n'en demeura pas
 » moins attaché à la religion de ses ancêtres. N'est-ce pas là une
 » preuve que l'étude du bilinguisme ne saurait nous détacher du
 » catholicisme? En dépit des efforts de certains patriotes mal avisés,
 » en proie à une rancœur qu'exploitent des anti-britanniques, efforts
 » qui tendent à empêcher l'enseignement de l'anglais chez les Cana-

» diens français, des milliers des nôtres, pour ne pas dire des centai-
 » nes de milliers de nos catholiques de langue française parlent l'an-
 » glais, et je ne sache pas qu'ils aient pour cela renié leur religion.

« Je ne regrette pas trop que le savant avocat de Québec ait
 » fait sa conférence; elle a été la manifestation publique d'une cam-
 » pagne souterraine, campagne d'autant plus pernicieuse qu'elle était
 » de nature à décourager l'enseignement de l'anglais dans notre
 » province. C'est elle qui est la cause du recul dans l'enseignement
 » de cette langue, ce que tous bons patriotes ne sauraient nier s'ils
 » comprennent le véritable intérêt des Canadiens français.

« Lorsque je fréquentais l'école primaire de l'Académie des
 » Frères du Sacré-Cœur, à Saint-Hyacinthe, on accordait une atten-
 » tion toute particulière à cet enseignement utilitaire; il y a de cela
 » plus de cinquante ans. On commençait, dans les petites classes, à
 » apprendre à lire l'anglais et, bien avant d'être admis aux cours
 » supérieurs, nous avions un maître ne connaissant aucun rudiment
 » de notre langue qui nous enseignait l'anglais. Quand je quittai la
 » petite école pour entreprendre mes études secondaires, on cessa
 » pratiquement de m'enseigner cette langue; je reçus alors quelques
 » leçons d'anglais, pendant une heure ou deux par semaine, tout
 » juste pour donner l'impression à nos parents qu'on nous ensei-
 » gnait la langue de Shakespeare, au Séminaire. Comme je dois à
 » mes faibles connaissances de l'anglais la majeure partie de mes
 » modestes succès dans la vie, je dois en attribuer le mérite à mon
 » école primaire. Sans cette connaissance de l'anglais, que je perfec-
 » tionnai après ma sortie de collège, je ne serais pas ici, ce midi,
 » pour vous adresser la parole car je serais perdu parmi la foule des
 » ratés de la politique qui ne savent que se plaindre des Anglais et
 » déblatérer contre eux sans même savoir pourquoi.

« En face d'un auditoire d'élite comme celui auquel je m'adres-
 » se en ce moment, il serait fastidieux d'insister sur la nécessité pour
 » les Canadiens français qui désirent réussir dans la vie et attein-
 » dre aux leviers de commande, d'apprendre à parler la langue an-

» glaise. Les isolationnistes, c'est-à-dire ceux qui veulent que les
 » Canadiens français fassent bande à part sur le continent américain,
 » admettent, mais avec peine si l'on en juge par les restrictions dont
 » ils font preuve, que l'anglais peut être utile à notre classe diri-
 » geante, mais ils ne reconnaissent pas que la connaissance de cette
 » langue comme utile ou du moins indispensable à la grande masse
 » du peuple. C'est là un préjugé en vertu duquel nos obscurantistes
 » des anciens jours entendaient réserver l'instruction aux fils de famil-
 » les riches, sans égard aux enfants des classes populaires. Si nous ad-
 » mettons que la connaissance de la langue anglaise doit être plus
 » avancée chez nos orateurs profanes et sacrés qui sont appelés, par-
 » fois, à se servir de cet idiome, du haut de la tribune ou de la chaire,
 » il n'en demeure pas moins vrai que, dans notre pays, à quelque
 » classe que l'on appartienne et quel que soit la profession ou le
 » métier qu'on y exerce, la connaissance de l'anglais est nécessaire,
 » je dirai même indispensable.

« On vous dira, peut-être, que l'enfant du cultivateur ou celui
 » de l'ouvrier n'ont pas besoin de connaître l'anglais. Quelle erreur!
 » Qui peut dire que, dans un avenir, plus ou moins rapproché, l'en-
 » fant fréquentant les bancs de l'école ne se verra pas, un jour, dans
 » la nécessité de connaître l'anglais pour obtenir l'emploi qu'il con-
 » voite. Combien n'en ai-je pas rencontré, sur le chemin de la vie,
 » de ces beaux et solides jeunes gens, intelligents et pleins de bonne
 » volonté, qui n'ont pu obtenir une situation enviable parce qu'ils
 » ignoraient l'anglais?

« La vie d'aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois; les moyens
 » modernes de locomotion et le développement de nos industries ont
 » permis à des étrangers et à des milliers de nos concitoyens des
 » provinces sœurs qui ne parlent que l'anglais, l'accès à nos manu-
 » factures et à nos maisons de commerce. Les serre-freins, les con-
 » trôleurs de wagons de chemins de fer, les chauffeurs de taxis, les
 » guides, les agents de police, les commis de magasins et combien
 » de préposés à d'autres emplois, plus ou moins rémunérateurs, doi-

» vent connaître l'anglais pour obtenir et conserver une situation
» honorée et confortable.

« Cette nécessité de connaître l'anglais n'existe pas seulement
» chez les hommes du peuple mais aussi chez les jeunes filles. Pre-
» nous le service domestique, le plus humble de tous les états; la jeu-
» ne servante qui parlera l'anglais aura un avantage marqué sur celle
» qui ne parle que le français. Elle trouvera un emploi dans les mai-
» sons où l'on ignore le français et chez des professionnels de langue
» française qui ont affaire au public. Les gardes-malades doivent
» aussi connaître l'anglais, ainsi que celles qui font du service social.
» Les sténodactylographes ne peuvent obtenir un emploi rémunéra-
» teur si elles ne sont pas bilingues.

« Qui osera prétendre que ces emplois, exigeant la connais-
» sance de l'anglais, ne sont pas à la portée des gens de la campagne
» comme à ceux des villes, aux enfants des pauvres comme à ceux
» des riches? On doit enseigner l'anglais à tous les Canadiens quel
» que soit leur pays d'origine, parce que tous en ont besoin, le culti-
» vateur et l'ouvrier, le commerçant, l'industriel et l'homme de pro-
» fession. L'artisan, qui travaille à l'usine, peut être appelé à tra-
» vailler pour des patrons de langue anglaise, ou aux côtés de com-
» pagnons ignorant notre langue et sous la direction d'un contre-
» maître se trouvant dans le même cas. D'un autre côté, la connais-
» sance de l'anglais lui sera utile pour se perfectionner dans son tra-
» vail, acquérir d'autres connaissances grâce à la lecture de revues
» techniques publiées exclusivement en anglais. Il en est de même
» du cultivateur; celui-ci a bien à sa disposition quelques journaux
» de langue française ou des revues spécialisées, mais la source de
» renseignements est infiniment plus considérables pour lui, s'il peut
» lire les deux langues.

« De nos jours, fort heureusement on n'ose plus prêcher ouver-
» tement le bannissement de l'anglais de nos écoles. Cependant, les
» adversaires de son enseignement rationnel dans nos écoles primai-
» res et dans nos collèges classiques ont adopté la méthode des ou-

» vriers qui font la grève au ralenti, c'est-à-dire qu'ils font semblant
» de travailler et réussissent ainsi à diminuer la production au point
» de compromettre sérieusement l'existence de l'usine. On a com-
» mencé par supprimer l'enseignement de l'anglais dans les basses
» classes de sorte que, dans la plupart de nos petites écoles, il n'y a
» pratiquement aucun anglais d'enseigné. Là où cette langue est en-
» seignée, les résultats obtenus sont pratiquement nuls et pour cause,
» l'enseignement n'étant pas sérieux. Certes, il y a des exceptions
» mais elles confirment la règle générale, et ces exceptions ne se
» rencontrent que dans les grandes villes.

III — Une grève au ralenti

« Récemment j'ai eu un exemple de la grève au ralenti qui se
» pratique en certains quartiers au sujet de l'enseignement de l'an-
» glais. Une mère de famille me racontait que son enfant, âgé de
» treize ans et passablement intelligent, ajoutait-elle, ne faisait que
» des progrès très lents dans l'étude de l'anglais. Son fils, après avoir
» admis le fait, expliqua à sa mère que cette langue lui était ensei-
» gnée d'après une mauvaise méthode. Son professeur, venu des
» États-Unis, possédait bien sa matière, mais, avait-il déclaré, la
» méthode en usage à l'école était périmée et il fallait la changer
» pour permettre aux élèves d'apprendre rapidement l'anglais. Le
» directeur, mis au courant de la chose, avait répondu qu'il avait
» l'ordre de ne rien modifier dans leur manière d'enseigner l'anglais.

« Si quelques-uns d'entre vous doutent de la véracité de ce
» fait, ou le considère tout simplement comme un cas particulier,
» qu'ils se détrompent. La conférence du savant avocat québécois
» nous démontre qu'il existe, chez nos classes dirigeantes, un élé-
» ment opposé à l'enseignement de l'anglais dans nos écoles publi-
» ques. Cet élément tolère l'enseignement de l'anglais mais il fait
» en sorte qu'il soit le moins pratique possible, et cela sans oser
» l'avouer publiquement. Ce groupe d'individus n'est pas nombreux,

» mais il est assez puissant pour retarder considérablement le progrès
 » dans le domaine de l'instruction pratique.

« Ne serait-ce que pour vous édifier sur la façon dont certaines
 » personnalités envisagent l'importance de l'enseignement de l'an-
 » glais dans nos écoles, qu'il me suffise de citer la déclaration du
 » conférencier, M^e Antoine Rivard:

*Et s'il est un point sur lequel il faut inexorablement monter
 la garde, c'est contre l'infiltration de l'anglais à l'école, dans la fa-
 mille, dans nos rapports quotidiens. Rappelons-nous que la langue
 est non seulement le véhicule de la pensée, mais aussi le moule où
 se forme et se concrétise l'âme populaire et que si l'on veut que cette
 âme demeure française, il faut que le moule soit pur de tout alliage
 et de tout élément étranger. Je voudrais qu'en parlant des modifica-
 tions souhaitables de notre enseignement, on change la formule en
 reprenant le mot du grand évêque patriote des Trois-Rivières, Mgr
 Laflèche: « Parlez l'anglais, si vous voulez, mais pour l'amour de
 Dieu, parlez-le mal ».*

« Avouons que si cette pensée du saint évêque des Trois-Riviè-
 » res est, pour le conférencier de Québec, une des perles qu'il a
 » laissées sur ses traces, ce n'est certes pas elle qui a fait passer son
 » nom à la postérité.

« C'est probablement pour se rendre à sa prière que l'anglais,
 » qu'on ne peut bannir complètement de nos écoles publiques parce
 » que réclamé par les masses populaires, est mal enseigné, car si
 » c'est une qualité que de parler mal cette langue, ce doit être une
 » vertu que de mal l'enseigner. Et c'est pourquoi, dans nos petites
 » écoles, on ne commence à montrer un peu d'anglais qu'au moment
 » où il est trop tard pour l'apprendre correctement et pourquoi on
 » s'obstine à ne pas changer des méthodes désuètes d'enseignement.

« A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. La con-
 » férence du disciple de Thémis ouvrira les yeux aux pères de famil-
 » les des classes moyennes et des classes pauvres, qui réclament, pour

» leurs enfants, un enseignement de l'anglais aussi parfait que celui
 » que reçoivent les enfants des familles riches qui apprennent cette
 » langue dans des institutions de langue anglaise.

« Et que réclament les partisans de l'enseignement de l'anglais?
 » Ce qu'ils demandent, ce n'est pas une éducation anglaise, et par
 » éducation nous entendons la formation morale de l'enfant, le
 » moulage de son caractère. Que tout cela soit bien français et
 » catholique. L'instruction elle-même doit rester française dans son
 » ensemble. Par instruction nous entendons l'étude des sciences qui
 » développent l'intelligence. Que l'histoire, l'arithmétique, la physi-
 » que, la chimie, l'astronomie soient enseignées en français, nous n'y
 » voyons aucune objection. Tout ce que nous demandons comme
 » étude anglaise, c'est l'enseignement de la langue, c'est-à-dire du
 » vocabulaire et de la grammaire. D'aucuns prétendent que l'étude
 » d'une langue secondaire comporte pour l'élève, un double fardeau;
 » ceci est faux. L'élève qui apprend à parler l'anglais, n'a pas à
 » apprendre dans cette langue, son catéchisme, son histoire, son
 » arithmétique, ni aucune des autres sciences qu'il a puisées dans ses
 » manuels scolaires.

« En considérant la question sous tous ses angles, on trouve que
 » c'est bien peu ce que réclament les partisans du bilinguisme chez
 » les Canadiens français. Cependant, telle n'est pas l'opinion de cer-
 » tains esprits étroits, imbus de préjugés de race et de religion qui
 » remontent, soit à la déportation des Acadiens, soit à l'époque des
 » luttes pour l'abolition du régime féodal et aux temps de nos re-
 » vendications armées pour la reconnaissance de nos libertés consti-
 » tutionnelles. Mais le temps a marché depuis et seuls des esprits peu
 » clairvoyants se sont laissés distancer par l'évolution du progrès dans
 » les idées. Ils se font de plus en plus rares ceux qui croient encore
 » que la connaissance de la langue anglaise peut être fatale à la
 » religion catholique. On en rencontre cependant, qui emploient cet
 » argument pour influencer les ignorants afin de se mettre en lu-
 » mière et réaliser leurs ambitions. Et quand ils prêchent l'isolement,

» comme étant salubre aux Canadiens français, ils commettent une
 » erreur fondamentale et contraire aux intérêts de leurs compatriotes.

« Quand nous réclamons la connaissance des deux langues chez
 » les Canadiens français, c'est dans leur propre intérêt et non dans
 » celui des anglo-canadiens. Si nos Canadiens français, en apprenant
 » les deux langues, peuvent aspirer à jouer un rôle plus important
 » dans la vie nationale, dans les sphères financières, industrielles et
 » commerciales au Canada, ce sont eux qui en bénéficieront; si nos
 » hommes de profession, nos techniciens, nos artisans et les femmes
 » qui gagnent leur vie dans un emploi quelconque peuvent obtenir
 » des emplois plus intéressants, des salaires plus élevés en apprenant
 » l'anglais, ce sont, en définitive, les nôtres qui en profiteront et non
 » ceux qui ignorent notre langue. C'est donc pour les Canadiens
 » français que je prêche le bilinguisme puisque eux seuls en profite-
 » ront. N'oublions pas que nous sommes à peine cinq millions de
 » citoyens de langue française sur un continent qui compte tout près
 » de deux cents millions d'habitants. Nous avons donc quarante fois
 » plus d'intérêt à apprendre l'anglais que nos compatriotes et les
 » Américains en ont d'apprendre le français.

« Comme Canadien, je souhaiterais que toute notre population
 » fût bilingue, d'un océan à l'autre, mais n'étant pas chargé spéciale-
 » ment de prendre les intérêts des Anglo-Canadiens, je dois me con-
 » tenter d'admettre qu'en raison de la prépondérance numérique,
 » dans notre propre pays et chez nos voisins, les citoyens de langue
 » anglaise ont moins besoin que nous d'une langue secondaire.

« Il est indubitable que le bilinguisme, chez les Canadiens
 » français, est de nature à promouvoir l'unité des deux races qui
 » vivent au pays. Les gens qui se comprennent sont toujours mieux
 » disposés à s'entendre sur les questions d'intérêt commun que les
 » personnes qui s'expriment en une langue différente. Si l'on s'en
 » rapporte aux récits bibliques, où les apologues étaient en honneur,
 » la confusion des langues fut l'un des grands châtements de l'humani-
 » té pécheresse.

« Les isolationnistes ont raison de prêcher contre le bilinguisme,
 » à les entendre, mais depuis que de magnifiques exemples d'atta-
 » chement aux principes chrétiens et démocratiques nous sont donnés
 » par les familles de la vieille Angleterre qui attendent, souffrent et
 » meurent pour la Liberté, ces partisans de l'isolationnisme sont de
 » moins en moins nombreux.

« On tente, chez tous les séparatistes, de perpétuer la légende
 » que si les Canadiens français sont restés pauvres, cela est dû au
 » fait que les Anglais auraient consenti à nous enrichir mais à la
 » condition que nous abandonnions notre langue et notre religion.
 » Des historiens consciencieux admettront qu'il est souverainement
 » injuste d'attribuer à nos compatriotes de langues anglaise, le retard
 » que nous subissons dans le domaine économique. Ce retard, nous
 » le devons à l'influence néfaste de ceux qui se sont opposés, au
 » cours du dernier siècle, à la diffusion de l'enseignement populaire
 » et pratique des masses. Et pour faire triompher leur dessein rétro-
 » grade, ils ont alerté l'opinion publique en créant, chez le peuple,
 » l'impression que si on l'instruisait, les Canadiens français per-
 » draient leur langue et leur religion.

« Il est indéniable que ce sont les gens riches et les classes
 » privilégiées de cette époque qui nous ont tenus en arrière, pour
 » sauver, non pas la religion et la langue, que l'instruction et la con-
 » naissance de l'anglais n'ont jamais mis en danger, mais leurs écus
 » et leur emprise sur leurs coreligionnaires. Maintenant que nous
 » avons, depuis une génération, l'instruction populaire et pratique
 » qu'on réclamait en vain, il y a cent ans, dites-moi, vous qui faites
 » partie de l'élite de la société canadienne-française et qui avez sui-
 » vi des cours dans nos écoles d'enseignement général ou spécialisé,
 » sommes-nous moins bons catholiques et moins bons patriotes que
 » ceux qui, endoctrinés et conseillés par nos éteignoirs de jadis,
 » brûlaient les petites écoles que des citoyens progressifs de 1850
 » bâtissaient dans nos campagnes pour dispenser l'instruction à nos
 » enfants afin que ceux-ci soient placés sur un pied d'égalité, dans

» la lutte pour la vie, avec les fils de nos compatriotes de langue
 » anglaise? Vous savez, comme moi, qu'il n'en est rien. Soyons des
 » hommes conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs
 » envers la collectivité et n'allons pas jeter le blâme sur autrui quand
 » nous savons fort bien que tout le mal vient de ceux qui nous ont
 » précédés.

IV — Vieux plan d'éducation

« Vers 1853, Etienne Parent, journaliste et homme politique
 » qui fut prisonnier politique en 1837, proposait, dans un discours
 » resté célèbre, un plan d'éducation pour les nôtres. Le premier arti-
 » cle de son projet était l'instruction gratuite dans l'enseignement
 » primaire; le second se lisait comme suit: « Art. 2. Instruction
 » gratuite aussi dans les degrés supérieurs pour tous ceux qui en sont
 » jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

« Ce second article comportait l'explication suivante: *Comme*
 » *l'éducation doit jouer un rôle important, très important dans notre*
 » *système, je suppose que nous aurons à notre disposition des établis-*
 » *sements éducationnels appropriés à tous les genres d'études que*
 » *demande la civilisation portée à sa plus haute puissance: Ecoles*
 » *pour le Haut Commerce et la Haute Industrie, Collège pour les*
 » *Belles-Lettres, Chaires ou Universités pour les Hautes Sciences.*

« Il nous a fallu tout près de soixante-quinze ans pour réali-
 » ser ce programme et, soit dit en passant, ce délai n'a pas été causé
 » par les Anglais comme voudraient le faire croire quelques détract-
 » teurs anglophobes. Pendant qu'Etienne Parent menait sa campa-
 » gne pour le progrès de l'éducation, à quelque trente milles de
 » Saint-Hyacinthe, dans une paroisse où des gens progressifs avaient
 » décidé de construire une école publique, des fanatiques, inspirés
 » par des ennemis de l'enseignement populaire brûlaient, pour une
 » troisième fois, l'établissement destiné à recevoir les élèves. Cet acte
 » de vandalisme inspira à l'orateur les remarques suivantes: *D'obs-*

» *curs agitateurs et chercheurs de popularité, s'ils eussent été con-*
 » *tenus par une direction ferme et éclairée, ils n'auraient pu réussir*
 » *à trouver des dupes pour se livrer à des actes qui feront, un jour,*
 » *monter le rouge au front de leurs propres enfants.*

« Ce sont à ces obscurs agitateurs et chercheurs de popularité
 » qu'il faut attribuer la lenteur de notre progrès sous le rapport éco-
 » nomique et non à quelques Anglais qui auraient voulu nous
 » assimiler.

« Mais rappelons, ne serait-ce que pour vous édifier, ce que le
 » conférencier de Québec a dit et qu'il a pris soin de publier dans
 » l'Action Catholique pour — ce sont ses propres paroles — qu'on
 » ne se méprenne pas sur sa véritable pensée:

« *Ils (nos ancêtres) ont fait leur choix: ils ont accepté l'infériorité*
 » *économique. Ils ont fait leur choix et ils ont préféré les hail-*
 » *lons du pauvre, les misères, la faim et le froid; ils ont voulu tout*
 » *cela pour rester fidèles à leur foi, à leur langue et à leurs lois.*
 » L'auteur de ces lignes cite ensuite Léopold Richer qui a écrit: *Pour*
 » *vous être fidèles et rester eux-mêmes, les Français du Canada ont*
 » *pris le parti héroïque de l'ignorance, du labeur rural, du combat*
 » *quotidien contre la forêt. Enfin, il conclut en ces termes: Notre*
 » *vocation n'a pas changé; l'appel retentit encore au fond de nos*
 » *consciences: nous devons continuer dans la voie dure, pénible et*
 » *douloureuse que nos aïeux ont choisie et où ils se sont engagés.*

« Singulière vocation que la nôtre! Rester éternellement igno-
 » rants, pauvres et miséreux! Déconcertant avocat que celui qui la
 » prêche tout en parlant de fierté nationale!

« D'où vient que ce savant jurisconsulte de Québec se soit pro-
 » noncé contre l'enseignement réaliste et les réformes préconisées
 » par des laïques distingués et par des membres éminents de notre
 » clergé canadien-français? Quant à nous, nous préférons partager
 » l'opinion de ces derniers qui, il nous est agréable de le constater,
 » deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus influents.
 » Si les laïques, qui ne manquent point de vision et de cœur, s'asso-

» cient à eux pour leur prêter main-forte bientôt ils réussiront à ren-
 » dre sympathique à leurs idées progressives, la majorité de leurs
 » collègues. Collaborons avec ceux qui ne craignent pas l'instruction
 » des classes populaires, qui ne redoutent pas l'enseignement prati-
 » que et qui favorisent toute mesure de nature à permettre au Cana-
 » dien français de gagner plus facilement sa vie et de s'élever dans
 » l'échelle de la société canadienne.

« Ce n'est point en prêchant la stagnation dans notre enseigne-
 » ment, en glorifiant la pauvreté, en magnifiant la misère, en célé-
 » brant l'ignorance et en prônant l'isolement que nous ferons des
 » nôtres une race forte et influente. Où sont-ils donc les Canadiens
 » français qui étaient des ignorants et ne parlaient pas un seul mot
 » d'anglais? Ont-ils laissé une marque profonde dans notre histoire?
 » Inutile d'en chercher, nous n'en trouverions pas.

« Faisons table rase des vieilles rancunes du passé, aidons à
 » détruire, une fois pour toutes, les vieux préjugés: instruisons-nous,
 » apprenons à parler l'anglais et nous contribuerons, non seulement
 » à l'édification de notre pays et à sa grandeur, mais aussi à la survi-
 » vance de notre race. Ce n'est qu'ainsi que nous la ferons respecter
 » et aimer. Observons le précepte évangélique, qui vaut bien toutes
 » les prédications échevelées de nos patriotards isolationnistes; vi-
 » vons en frères avec nos compatriotes de race et de religion diffé-
 » rentes.

« Suivons aussi l'exemple de la vieille Ecosse qui fut unie par
 » le sort des armes à l'Angleterre, tout comme nous l'avons été
 » nous-mêmes. Récemment je parlais des héros ayant fait le sacrifice
 » de leur vie aux dernières heures de la domination française et aux
 » moments les plus troublés du dix-neuvième siècle; je faisais en
 » même temps l'éloge de la concorde qui doit exister entre les deux
 » grandes races qui habitent notre pays. Je citai Thomas Carlisle en
 » parlant de l'Ecosse pour établir un parallèle entre ce pays et le
 » nôtre. Qu'il me soit permis de vous en donner une traduction, si
 » imparfaite soit-elle:

« *Le héros Wallace, écartelé sur le gibet, ne put empêcher que*
 » *son Ecosse chérie fut, un jour, annexée à l'Angleterre; mais il fit*
 » *en sorte qu'elle le soit dans des conditions honorables et non in-*
 » *justes et tyranniques. Du haut de son vieux Valhalla, temple des*
 » *braves, il commande encore comme avec une voix de Dieu que*
 » *notre union soit une union juste comme celle d'un frère avec son*
 » *frère, et non une union injuste et factice comme celle qui unit*
 » *l'esclave à son maître.*

« Nous avons eu nos Wallaces canadiens-français; ils sont prêts
 » à vivre avec nous dans la paix et la concorde comme vivent les
 » Anglais et les Ecossais dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne.
 » Parmi ceux qui réclament l'unité nationale il n'y en a pas un seul
 » qui désire faire disparaître les caractères raciques et religieux
 » distinguant les Canadiens d'origine française et catholique d'avec
 » ceux d'une extraction différente.

« Cette unité n'a jamais été plus désirable depuis que les nations
 » de langue anglaise forment presque la totalité du bloc des pays
 » démocratiques combattant pour la défense de notre civilisation.
 » C'est pourquoi nous devons la rechercher par tous les moyens. Si
 » nous voulons faire bonne figure aux côtés de nos concitoyens de
 » langue différente agissons de telle manière que nous soyions con-
 » sidérés comme leurs égaux, apprenons leur langue, améliorons
 » notre instruction pratique et n'hésitons pas à remplacer les hail-
 » lons, la misère et la pauvreté par une honnête aisance, et même la
 » fortune, si possible.

« Aidons de toute notre influence ceux des nôtres qui, dans le
 » clergé ou chez les laïques, combattent les vieilles routines et les
 » anciens préjugés afin de faire de notre Canada, un pays où les
 » deux grandes races seront fières l'une de l'autre; nous prouverons
 » par là que les Canadiens français ne croient plus qu'ils sont inévi-
 » tablement voués à la défaite, mais qu'ils sont conscients de possé-
 » der les qualités essentielles qui font les peuples forts et respectés ».

Ce discours ayant provoqué une violente polémique dans nos journaux, M^e Rivard se vit contraint d'y faire allusion à une assemblée tenue au Palais Montcalm de Québec. En cherchant à expliquer son attitude vis-à-vis l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, il éprouva, dès les débuts de sa causerie, une telle émotion qu'il se sentit indisposé au point de s'évanouir. De toute évidence sa tâche n'était pas facile. Canadien d'origine française, cet avocat qui prêchait contre l'enseignement de l'anglais chez ses compatriotes avait fait ses études de droit, nul ne l'ignorait, à l'université d'Oxford, en Angleterre.

V — Polémique sur l'enseignement de l'anglais

Pour défendre mes positions je m'engageai dans une polémique que mon discours au club Kiwanis-Saint-Laurent avait provoquée. J'écrivis une série d'articles, dans le *Clairon* de Saint-Hyacinthe, sous le titre général: *L'Enseignement de l'anglais dans nos écoles publiques*.

« Les heures tragiques que nous traversons exigent le concours le plus entier de tous et de chacun. L'unité de notre pays est un objectif essentiel à l'efficacité de notre effort national dans la poursuite de la guerre. J'ai donc cru devoir prêcher cette unité et dénoncer les théories de ceux qui s'ingéniaient à la détruire. Au cours de ma vie publique, il m'est arrivé très souvent d'accepter de lourdes tâches, de courir des risques graves, d'exposer ma carrière politique dans l'unique but d'être utile à mes concitoyens. Je n'ai pas toujours été heureux dans mes entreprises, j'ai connu des échecs, l'amertume de la défaite, mais je n'ai jamais regretté d'avoir combattu pour le bien public. Conscient de mon devoir de citoyen et des responsabilités qui m'incombaient, je suis resté sur la brèche, convaincu que, tôt ou tard la vérité et la justice auraient le dernier mot.

« Il n'y a presque rien de changé depuis trente ans, c'est-à-dire depuis le temps où je prononçais mon premier discours en Cham-

» bre sur l'instruction publique et que je fustigeais ceux qui s'en tenaient à des méthodes désuètes. On a employé, en 1941, les mêmes menaces, les mêmes procédés d'intimidation dont j'avais été l'objet en 1912, avant que fut prononcée mon allocution devant l'Assemblée législative. On a tout tenté pour me dissuader de le prononcer et pour empêcher qu'il soit publié dans la Province. « Si je prononçais ce discours », me disait-on, « c'en était fait de ma carrière politique. Les journaux réactionnaires et même les modérés me prendraient à partie et auraient tôt fait de me ruiner dans l'estime de la masse de mes concitoyens de langue française ».

« En décembre 1941, la même chose se répéta. Avant de prononcer mon discours à la Chambre, on me dépêcha un messenger qui me transmis l'avertissement suivant: « Je ne sais ce que vous direz, ce midi. Ceux qui vous haïssent et que vous haïssez vont trouver tellement de mauvaises choses que ce sera votre perte ».

« D'abord, je dois dire que je ne hais personne. Ceux qui ne partagent pas mes idées sur l'instruction des Canadiens français sont, pour la plupart, des gens sincères qui ont été privés des sources d'informations que l'expérience de la vie a mises à ma disposition et que mon esprit, avide de recherches, m'a fait découvrir, une fois que je fus débarrassé des anciens préjugés que je nourrissais dans ma première jeunesse, alors que je respirais une atmosphère saturée de préventions religieuses et raciques. Quant à ceux qui peuvent me haïr, je les ignore puisque je n'ai jamais fait de mal à personne, du moins intentionnellement.

« La lettre d'intimidation que l'on m'a fait parvenir ne m'a aucunement impressionné et si j'en fais mention c'est tout simplement pour souligner la façon d'agir de quelques-uns de mes contradicteurs. Comme dans le passé, on tente d'empêcher les hommes publics de manifester ouvertement leur opinion en matière d'instruction populaire, lorsque leur manière de voir ne correspond pas à celle d'une petite chapelle qui veut s'arroger le privilège exclusif de discuter les problèmes de l'éducation. Non seulement on a

» essayé de me convaincre qu'il fallait modifier mon texte, mais on a
 » voulu me priver de la radiodiffusion afin que je ne puisse pas faire
 » connaître mes vues au grand public. Cette dernière tentative ayant
 » échoué, on s'en est pris au *Devoir* et à la direction de la Société
 » Radio-Canada pour avoir autorisé la radiodiffusion de mon discours.

« Le *Devoir* semble ne pas digérer la teneur de mon discours
 » et sa grande diffusion l'attriste. Il veut savoir si c'est le gouverne-
 » ment Godbout qui a soldé les frais des émissions radiophoniques.
 » Le gouvernement, dont j'ai l'honneur de faire partie, n'a eu rien à
 » faire avec cette dépense et d'ailleurs, ce n'est pas en ma qualité de
 » ministre que je me suis adressé à la population du Québec, mais en
 » ma qualité de maire d'une petite ville canadienne-française et,
 » comme tel je désirais protester contre les propos défaitistes du
 » conférencier de Québec, dont le nom fut mentionné, non par moi,
 » mais par le *Devoir* lui-même. Nous ne croyons pas, chez nous, que
 » selon les propres paroles de M^e Antoine Rivard, « nous devons
 » continuer à marcher dans la voie dure, pénible et douloureuse que
 » nos aïeux ont choisie et où ils se sont engagés ».

« Pour calmer certains scrupules, j'ajouterai que le service de
 » la Radio-Etat a été requis par le membre distingué du Kiwanis-
 » Saint-Laurent qui m'a fait l'honneur de m'inviter. On ne saurait
 » donc blâmer la direction de ce poste d'avoir permis l'émission de
 » mon discours, lequel devait être et a été, dans son ensemble, un
 » appel en faveur de l'unité nationale et une condamnation de tout
 » ce qui peut tendre à diviser les Canadiens alors que nous sommes
 » menacés de l'asservissement germano-japonais ».

VI — Mes déficiences dans les deux langues

L'orage dont on m'avait menacé si je prononçais devant le club
 Kiwanis-Saint-Laurent, mon discours tel que rédigé, n'a pas tardé à
 fondre sur moi. Me voici assailli de tous côtés par les journaux qui
 font état de tout ce qui s'est produit, ou n'a pas été fait dans le

domaine de l'instruction publique de notre Province depuis un siècle
 environ.

On m'accuse d'abord de parler mal mon français. C'est un
 point sur lequel on a raison, et nul plus que moi ne regrette mon
 insuffisance de connaissance de deux des plus belles langues vivantes.
 Mais, entre nous, à qui la faute? Je parle le français à la cana-
 dienne, tel qu'on me l'a enseigné et tout aussi bien que mes bons
 professeurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe le parlaient, de 1894 à
 1902. La Société du Bon Parler Français n'existait pas dans le temps
 et mon ami monsieur Jules Massé, cet excellent apôtre du bon lan-
 gage, n'était pas encore né.

Je n'en veux pas, cependant, à mes maîtres. Ils parlaient, eux
 aussi, le français qu'ils avaient appris sur les genoux de leurs mères
 et tel qu'on le leur avait enseigné à l'école; leur prononciation te-
 nait plus de celle du Grand Siècle qu'elle ne s'apparentait à celle
 de la Troisième République. Si on avait été aussi zélé pour l'instruc-
 tion française, chez ceux qui dirigeaient l'opinion publique, il y a
 soixante-quinze et cent ans, que le prétendent mes contradicteurs,
 peut-être y aurait-il eu de louables rapprochements entre les éduca-
 teurs de notre province et ceux de notre ancienne mère-patrie, la
 France. Il est indéniable que mes professeurs auraient parlé un meil-
 leur français, et il en aurait été de même pour moi qui, en somme,
 ai toujours été, en dépit des apparences contraires, un élève docile.

Ce que je trouve singulier, c'est de voir les partisans de M^e
 Antoine Rivard me reprocher de parler mal l'anglais. Pourtant
 monsieur Rivard a recommandé à ses concitoyens de suivre le con-
 seil de Monseigneur Laffèche: « Parlez l'anglais, si vous voulez, mais
 pour l'amour de Dieu, parlez-le mal ». Pour une fois que je me
 montre un fils soumis et obéissant, je n'ai vraiment pas de chance.

Je m'exprime mal en anglais, soit. Cependant, me serait-il
 permis de faire observer, ne serait-ce que pour prouver que je sais
 me faire comprendre dans cette langue, ce qui est essentiel quand
 on s'adresse à un auditoire de langue anglaise, que trois des modes-

tes succès oratoires que j'ai obtenus au cours de ma longue carrière c'est quand j'ai dû employer cette langue.

En 1918, j'étais appelé à porter la parole à Victoria. Un grand banquet avait réuni tous les notables de cette capitale de la Colombie-Britannique, ainsi que des représentants de la plupart des grandes villes du Canada. Je profitai de la circonstance pour prendre la défense de l'attitude adoptée par les Canadiens français pendant la Grande Guerre qui venait de prendre fin. C'était, on l'admettra avec moi, une tâche plutôt délicate puisque je me trouvais dans une province où la calomnie contre nous avait fait son œuvre malsaine pendant quatre longues années. A la fin de mon discours, au milieu des applaudissements frénétiques de l'auditoire, une femme, membre de la Législature de cette province, si j'ai bonne mémoire, se leva et m'offrit publiquement des excuses pour le mal qu'elle avait dit contre les Canadiens français et blâma ceux qui l'avaient induite en erreur en nous représentant comme des sujets déloyaux et des lâches.

Une dizaine d'années plus tard j'étais invité à Washington pour adresser la parole devant un auditoire composé d'hommes éminents au nombre desquels se trouvaient des membres de la Chambre des représentants et du Sénat américains. J'étais allé plaider la cause de la nationalisation des ressources hydro-électriques et faire connaître le point de vue des Canadiens français qui favorisaient le système de la régie publique pour la production et la vente de l'électricité. L'ovation dont je fus l'objet, à la fin de mon discours, me prouva que, si je n'avais pas parlé suivant toutes les règles de la grammaire anglaise, au moins, j'avais su me faire comprendre dans cette langue.

En une troisième occasion je pus, malgré ma connaissance imparfaite de la langue de Shakespeare, me faire comprendre d'un auditoire de langue anglaise. Le premier ministre, l'honorable monsieur Godbout, avait été invité à prononcer l'unique discours qui devait clore la convention de l'Association des Maîtres-Entrepreneurs du Canada, au cours d'un banquet dans la métropole. C'était

en 1941. M. Godbout, se trouvant, à la dernière heure, dans l'impossibilité de quitter la capitale, m'avait prié de le remplacer. Il m'a fallu, naturellement, improviser mon discours que je prononçai en anglais devant une réunion d'hommes importants du monde industriel venus de tous les coins du pays. Malgré les nombreux accrocs que je fis, sans aucun doute, à la belle langue anglaise, les applaudissements chaleureux qui accueillirent ma péroraison prouvèrent que j'avais été compris de mes auditeurs. En témoignage de sympathie et pour me remercier pour les idées que j'avais énoncées au cours de mon allocution, mon nom fut donné à la petite ville que l'industrie de guerre avait fait naître à quelques milles de Sainte-Thérèse, dans le comté de Terrebonne.

En ces trois occasions, n'ai-je pas été utile à mes compatriotes de langue française? Alors que j'étais enfant, s'il eût existé une campagne sourde, déloyale et fallacieuse contre l'enseignement de l'anglais, telle qu'elle existe aujourd'hui, et si cette campagne eût été suffisamment bien orchestrée pour convaincre les commissaires d'école de la ville de Saint-Hyacinthe de ne pas enseigner l'anglais, ou encore de l'enseigner mal, chez les Frères du Sacré-Cœur, je n'eusse certainement pas été en mesure de défendre le point de vue canadien-français devant des auditoires de langue anglaise. Fort heureusement, dans mon jeune temps il n'y avait pas de magister comme M^e Antoine Rivard, et nos professeurs n'enseignaient pas à mal parler l'anglais.

L'injure gratuite a toujours été l'argument des faibles; j'en ai été victime dans le passé et rien n'a changé depuis. Malgré cela, les accusations mal fondées, injustes et arbitraires ne m'empêcheront jamais de réclamer pour nos enfants des classes moyennes et des classes pauvres, cette connaissance de l'anglais dont bénéficient les fils de familles riches.

C'est s'aplatir devant les Anglais que de recommander à nos enfants d'apprendre l'anglais. Telle est l'opinion des adversaires de l'enseignement rationnel de l'anglais dans nos écoles primaires. En

quoi, je vous le demande, cet enseignement peut-il constituer un aplatissement, ou un avachissement devant nos compatriotes de langue différente? Un tel raisonnement, que j'ai rencontré sous la plume des adversaires de l'enseignement de notre langue secondaire, ne démontre-t-il pas que ces anglophobes souffrent d'un complexe d'infériorité?

VII — Mouvement concerté contre le bilinguisme

Dans ma chambre d'hôpital, où je suis retenu par la maladie depuis près d'un mois, on me communique la réponse de M^e Antoine Rivard, de Québec, en marge de la conférence que j'ai prononcée au Ritz-Carlton, le 17 décembre dernier.

En résumé, ce professeur de l'Université Laval admet comme suffisant un enseignement de l'anglais de trois heures par semaine, mais à compter de la sixième année, c'est-à-dire quand la plupart des élèves ont quitté nos petites écoles. Et, sans autre commentaire, il se borne à dire: « J'aimerais bien savoir quelles connaissances pratiques peut avoir un enfant à l'âge de dix ou douze ans ».

J'ai dit dans mon premier discours, qu'avec le règlement ne permettant l'enseignement de l'anglais que dans la dixième année on faisait en sorte que cette langue ne soit pas, en pratique, enseignée à la majorité de nos enfants. J'ai ajouté que si je n'avais pas appris l'anglais à l'école primaire, j'en aurais souffert au cours de ma carrière, autrement dit handicapé comme l'ont été et le sont encore tous mes compatriotes qui ne savent que le français.

Certes, il n'y a pas que l'ignorance de la langue anglaise qui a nui au progrès des Canadiens français dans notre province; le manque d'instruction générale, et surtout pratique, nous a fait défaut. Un des principaux facteurs de nos déficiences, le plus grand peut-être, n'est-ce pas ce complexe d'infériorité que d'aucuns doivent aux ancêtres spirituels de M^e Rivard, qui voulaient, tout comme leurs disciples d'aujourd'hui, que nous demeurions les enfants d'une race

destinée aux échecs, notre devoir étant de « continuer à marcher dans la voie dure, pénible et douloureuse que nos aïeux ont choisie et où ils se sont engagés? » Et cette voie, le penseur québécois l'a décrite en citant Léopold Richer et d'autres écrivains dont la philosophie se résume à prêcher la résignation et le mépris des richesses et des honneurs. Cette voie, dans laquelle ils nous engagent à persévérer, c'est celle de « l'ignorance, du labeur rural, du combat quotidien contre la forêt, ... des haillons du pauvre, des misères, de la faim et du froid, sort que nos ancêtres ont dû et que nous devons accepter pour rester fidèles à notre foi, à notre langue et nos lois ».

Certes, tous les Canadiens français veulent rester fidèles à leur foi, à leur langue et à leurs lois. Mais il est grand temps que des patriotes éclairés se lèvent pour protester contre la ridicule affirmation que nous devons rester des gueux et des ignorants pour demeurer catholiques et français.

CHAPITRE SEPTIÈME

EN VOYAGE DE CONVALESCENCE (1942)

I — Le Français est né moraliste

La saison des grands travaux de voirie tirant à sa fin, je décidai, sur la suggestion de mes amis, de prendre des vacances, mais de vraies vacances, entièrement consacrées au repos et aux distractions du voyage. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Un refroidissement, qui dégénéra en broncho-pneumonie vers la fin de décembre, vint modifier mes projets. Au lieu de me rendre dans un pays ensoleillé, pour y jouir des divertissements qu'offrent les stations balnéaires sous un climat tempéré, je me vis réduit à prendre le chemin de l'hôpital.

Une fois rétabli, au lieu de pousser une pointe jusqu'à Miami, comme je me l'étais proposé avant de tomber malade, je me rendis dans une petite ville paisible appelée Delray Beach. Je descendis dans un coquet petit hôtel, fréquenté par quelques vieilles et dignes personnes venues s'y reposer loin du bruit de la ville. Des jeunes gens accompagnaient leurs parents et j'eus, dès les premiers jours, l'impression d'être dans une pension de famille. Comme la plupart des pensionnaires étaient cultivés, et que leur commerce m'était fort agréable, je n'eus pas à regretter mon séjour dans cette localité. J'y fis la connaissance d'un Américain, un architecte du nom de Smith, qui habitait à une trentaine de milles de New-York.

Cet Américain était un homme distingué. Il m'intéressa d'autant plus que, sans être un disciple d'Hippocrate, il me donna de judicieux conseils sur l'art de se fortifier quand on relève de maladie. Il me raconta avoir souffert, par deux fois, d'une broncho-pneumonie et que sa convalescence avait été assez longue. Je devais, me

dit-il, éviter tout effort physique et intellectuel si je voulais recouvrer la santé. Il crut devoir établir une comparaison entre son physique et le mien. Lui, était grand, sec, alors que j'étais plutôt petit et assez corpulent. « Je n'ai aucune réserve physique, souligna-t-il, sur laquelle je puisse compter, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour vous, ce qui représente un certain avantage que je n'ai pas ».

Ce n'était donc plus la peine d'accuser la nature pour m'avoir doué d'un physique comme le mien puisqu'il me permettrait de me rétablir rapidement alors que mon interlocuteur marchait encore avec une canne, un an après sa sortie de l'hôpital. Le malheur des uns fait parfois la consolation des autres. Le sort de mon nouvel ami, adoucissait quelque peu ma convalescence.

Le Français, a dit Boileau, est né moraliste. Si cette locution est conforme aux faits, je suis resté un Français authentique quoi qu'on en pense dans certains milieux. S'il m'était permis de tirer une morale de ma rencontre de Delray Beach je rappellerais que si, à la petite école de l'Académie Girouard, de Saint-Hyacinthe, on ne m'avait pas enseigné l'anglais, il y a de cela cinquante ans, je n'aurais pu obtenir les sages conseils de ce vieil Américain qui s'y connaissait dans l'art de récupérer ses forces affaiblies.

II — Vers le pays du soleil

En arrivant à Washington, le lendemain de mon départ pour Delray Beach, contrairement à ce que j'avais appréhendé je n'éprouvai aucune fatigue. Après avoir traversé un paysage d'hiver, nous nous retrouvions dans un décor de printemps; la neige était disparue et la verdure ornait les parcs. Le train à destination de la Floride ne devant passer que quatre heures plus tard, j'en profitai pour revoir un cousin par alliance, l'abbé Edmond Fontaine. Ce prêtre était affecté à la desserte de la paroisse Saint-Paul, située dans un quartier chic, où résident des membres du corps diplomatique et autres représentants de pays étrangers. Les parents de l'abbé Fon-

taine avaient vécu, pendant quelques années, avec nous, à Saint-Hyacinthe, et je conservais pour cet abbé, un attachement tout particulier. Chaque fois que je passais par Washington, je lui rendais visite à son presbytère. Comme ma santé était plutôt fragile et que je ne pouvais me permettre la moindre fatigue, l'abbé Fontaine avait eu l'extrême obligeance de me rencontrer à l'hôtel.

L'atmosphère qui régnait dans la capitale américaine nous rappelait que nous étions en pleine guerre; les hôtels regorgeaient de clients et toutes les pièces des logements privés étaient occupées. Il en était ainsi des chalets et des camps de fortune, seulement habités durant les mois d'été mais qui servaient maintenant de demeures permanentes. J'appris, de plus, que Washington recevrait au cours de l'année, un si grand nombre d'étrangers que sa population serait accrue de deux cent vingt-huit mille âmes.

A la veille de la déclaration de guerre avec le Japon, quatre ou cinq grandes écoles étaient en voie de construction et l'on se proposa d'y loger une partie du nouveau personnel de l'administration. Quant aux élèves qu'elles allaient recevoir, ils seraient divisés par équipes afin qu'une même pièce puisse servir à plusieurs classes.

Ce système, que les nécessités de l'heure imposaient, n'était pas nouveau, il existait depuis plusieurs années, à Chicago où une même école recevait un certain nombre d'élèves durant le jour, et d'autres pendant la soirée. Dans notre propre province, quand la crise atteignit sa phase critique, j'avais recommandé que ce système soit mis en pratique, du moins dans les grandes villes. Il nous aurait épargné une mise de capital de plusieurs millions de dollars et épargné annuellement, en frais d'administration, des centaines de mille dollars.

Comme bien on pense, un tel système ne pouvait convenir aux entrepreneurs, ni aux entremetteurs et, il faut bien le dire, il aurait dérangé quelque peu nos routiniers qui ne conçoivent pas que l'on puisse changer des méthodes dont leurs grands-pères s'étaient accommodés. Telle est la raison pour laquelle nos classes sont utilisées

environ trente heures par semaine alors que, raisonnablement, elles devraient être occupées pendant au moins soixante heures, dans les grands centres où le coût de construction et d'entretien de ces immeubles est supporté par le contribuable. Mais les Américains, eux, ne sont pas des routiniers, ce sont des gens progressifs et ils n'hésitent pas à employer les moyens qui s'imposent pour diminuer les dépenses pour l'instruction, et cela sans nuire à l'enseignement.

Mon cousin, qui s'intéressait à ma carrière, m'apprit qu'au cours de ses récents voyages au Canada, il avait été mis au courant qu'un certain nombre de membres du clergé avaient modifié leurs sentiments à mon égard et qu'ils me considéraient avec plus de sympathie. Ce qu'il me révéla me fit sourire car je n'avais pas oublié qu'une propagande absurde dirigée contre moi avait été reçue comme parole d'Évangile par des naïfs et des ignorants. L'abbé Fontaine pouvait ainsi se rendre compte que l'homme qui est dans la politique et veut survivre à la médisance et à la calomnie a besoin de posséder un caractère bien trempé pour poursuivre sa carrière jusqu'au bout.

III — Sur la plage (1942)

Nous étions aux premiers jours de mars. La température était très chaude, mais une brise soufflant du large nous enveloppait d'une fraîcheur agréable. Pour me protéger contre un frisson possible, je me promenai sur la plage, vêtu d'un long et épais paletot d'hiver. Cet accoutrement, inusité dans un tel endroit, devait paraître original aux yeux des villégiateurs qui se prélassaient sur la grève, la peau exposée aux ardeurs d'un soleil tropical. On devait se demander qui était cet étranger faisant les cent pas dans l'allée longeant la mer, l'air morose et vêtu comme un habitant des régions polaires.

Je déambulais ainsi, le long de la plage, l'esprit dégagé de toutes préoccupations, observant, au petit bonheur, gens et choses qui m'entouraient. Des baigneurs prenaient leurs ébats dans les

hautes vagues de l'océan tandis que des personnes d'un certain âge, ou d'un âge certain, offraient leur anatomie aux rayons vivifiants du soleil, dans l'espoir de recouvrer un peu de vigueur, ce qui, pendant quelques jours leur donnerait l'illusion de rajeunir. Des nurses, à la peau d'ébène, jouaient au ballon avec des bébés à la chevelure blonde mais au teint cuivré. Et, plus loin, dans cette symphonie de couleurs, un vieillard s'amusait à faire évoluer dans le ciel bleu un cerf-volant qui ressemblait, au loin, à un énorme papillon doré.

En revenant à mon hôtel, je revis une dame qui terminait un petit tableau. Installée dans son automobile, elle peignait sans avoir remarqué ma présence auprès d'elle. Un palmier royal, et garni d'abondants et souples rameaux, formait le motif principal de son dessin; à l'arrière-plan, on apercevait la plage parsemée de larges parasols aux couleurs chatoyantes et variées.

De quelle école, cette artiste pouvait-elle se réclamer? Elle n'était pas une adepte de l'impressionnisme car sa toile révélait une connaissance parfaite du dessin; aucun détail ne manquait alors que le principe directeur de l'impressionnisme, c'est de rendre l'impression telle qu'elle a été ressentie.

Elle n'appartenait pas davantage à l'école du cubisme, cette école enseignant à négliger toute préoccupation logique. Quant au cubisme, qui consiste à synthétiser les objets et les personnages sous des formes géométriques, il n'en était pas question chez mon artiste inconnue. En la voyant multiplier les touches, avec de fins pinceaux, pour accentuer le relief des objets, je compris qu'elle était de l'école classique, celle qu'illustra Ingres. Pour ma part, soit dit en passant, je suis et demeure partisan du genre classique, aussi bien en peinture, qu'en littérature et en musique, et les grands maîtres me serviront toujours de modèles. Je suis resté vieux-jeu, dira-t-on. S'il en est ainsi, n'insistons pas puisque, selon une vieille maxime, des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer: « *De gustibus et coloribus non disputandum* ».

J'ai voulu prendre congé de mon professeur qui, sans être médecin possédait certaines notions permettant de recouvrer la santé après avoir souffert d'une broncho-pneumonie. Depuis une semaine, il n'avait pas quitté la chambre et sa femme m'apprit qu'il avait dû faire venir le médecin plusieurs fois. M. Smith m'avoua, à son tour, qu'il s'était laissé emporter par son amour du jeu de golf; au lieu de se borner à jouer neuf trous, il avait complété la série des dix-huit trous alors que la prudence la plus élémentaire lui eut interdit cet excès. Sa femme me confia que si son mari était un bon professeur, il n'en était pas moins un mauvais élève.

Je quittai mon ami de passage, un peu ému, en lui rappelant le proverbe: « *Medice, cura te ipsum* » — (Médecin, guéris-toi toi-même). Ce rappel à la sagesse le fit sourire, et il promit de ne plus violer les principes qu'il avait énoncés sur l'art de se reposer à la suite d'une grave maladie.

IV — Au loin, dans un hôpital

Au moment de quitter mon pays pour prendre quelques semaines de repos, on m'avait demandé d'écrire, chaque fin de semaine, un bref récit pour publication. J'avais rédigé mon premier billet, installé dans un lit d'hôpital. Mon dernier article fut écrit à Miami Beach, où je rencontrai quelques amis qui étaient en voyage de repos.

Dès mon arrivée à Miami, je m'étais logé dans une coquette et paisible petite conciergerie, sans me douter le moins du monde de ce qui allait advenir, deux jours plus tard.

Le lendemain de mon arrivée, j'avais parcouru la ville, en auto, pour avoir une idée générale sur cet endroit où je me proposais de séjourner un certain temps. Miami est l'une des plus belles stations hivernales qu'il m'a été donné de voir au cours de mes pérégrinations à travers le monde; les villas et les hôtels sont d'un luxe remarquable. Un grand nombre d'hôtels, m'a-t-on fait remarquer, avaient été

construits en ces deux ou trois dernières années, et l'on craignait une crise, dans le domaine de l'hôtellerie, car en pleine saison touristique, un grand nombre de chambres et d'appartements étaient encore vacants. Le gouvernement avait réquisitionné quatre ou cinq des plus gros hôtels pour y cantonner quatre mille étudiants qui suivaient un cours d'aviation.

A la suite d'une promenade à pied, le long de la mer, je rentrai de bonne heure à mon appartement, et j'éprouvai le besoin de me retirer dans ma chambre. Pendant la nuit, je fus pris d'une attaque sévère provenant d'une maladie chronique qui se manifestait par intermittence, depuis plusieurs années. La crise débuta vers trois heures du matin. Je ne connaissais pas de médecin à Miami, mais mon ami, M. Joseph Simard, pouvait me renseigner. Depuis une quinzaine d'années il passait ses hivers dans cette ville. Cependant, je ne voulais pas l'éveiller en plein cœur de la nuit et je dus me résigner à attendre à huit heures du matin pour me confier à lui.

Sur le coup de neuf heures, mon ami pénétra dans ma chambre, accompagné d'un médecin. Celui-ci me prodigua les soins que requerrait mon état. Le lendemain, après m'avoir recommandé un spécialiste de grande réputation, j'entrai à l'hôpital Saint-François, un établissement dirigé par les religieuses Franciscaines.

Après m'avoir fait subir un examen général, on jugea opportun de m'opérer. Mes médecins de Montréal, avec qui j'entrai en communication, me conseillèrent d'accepter une intervention chirurgicale. A Coral Beach, un petit bourg situé à environ six milles de Miami, se trouvait un prêtre, l'abbé J. A. Girard, curé de la paroisse du Christ-Roi, de Saint-Hyacinthe. Il était dix heures du soir. Malgré l'heure tardive, ce prêtre accourut à mon chevet pour y remplir son ministère. A sept heures du matin, je pénétrais dans la salle d'opérations.

CHAPITRE HUITIÈME

DE NOUVEAU SOUS LE HARNAIS

I — Couronnement d'efforts soutenus (1942)

Etant absent du pays, je ne pus assister à la session parlementaire pendant les premiers mois de 1942. Mes collègues n'en continuèrent pas moins à réaliser notre programme de réformes. Ils abolirent les péages sur tous les ponts de la province et préparèrent des projets destinés à modifier les lois de l'Instruction publique. Ils adoptèrent une mesure qui avait pour objet de créer la Commission de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe comportant une subvention annuelle de trente mille dollars. Depuis nombre d'années, je travaillais à établir cette institution appelée à révolutionner, non seulement les arts et les métiers, mais aussi l'instruction pratique des sciences et des lettres.

En juillet 1942, j'étais élu, pour une quatorzième fois, maire de Saint-Hyacinthe. Mon élection se fit par acclamation et il en fut de même pour les échevins sortant de charge.

A l'une des premières séances du nouveau terme, le conseil projeta de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ma première élection à la tête de l'administration municipale. Pour commémorer cet événement, les échevins adoptèrent une résolution par laquelle le nom de T. D. Bouchard fut donné au pont que j'avais fait construire pour remplacer celui qui s'était effondré lors de la débâcle de 1940.

Les résultats de la municipalisation de l'électricité à Saint-Hyacinthe ayant été conformes aux prévisions du conseil municipal, j'avais accru l'intensité de ma campagne contre les monopoles. Je lançai, devant la Chambre de Commerce de Granby, le projet de

créer une corporation hydro-électrique provinciale; elle devait desservir l'île de Montréal et constituer un système modèle de production et de distribution de forces motrices et d'éclairage. Le vingt-et-un septembre, la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe adoptait une résolution recommandant au gouvernement de Québec l'établissement de l'Hydro-Électrique provinciale et, quelques jours plus tard, elle votait deux autres recommandations: l'une favorisant l'enseignement de l'anglais et l'autre réclamant une loi d'instruction obligatoire.

Lorsqu'on fêta mon vingt-cinquième anniversaire de mairie, M. Joseph Beaubien, le maire de la ville d'Outremont, et président de l'Union des Municipalités de la Province, prononça un vigoureux plaidoyer en faveur de l'enseignement de l'anglais et, par la même occasion, il me rendit hommage pour m'être constitué le champion inlassable de cette réforme. Il me remercia pour le travail que j'avais accompli en vue de faire reprendre les travaux de construction des édifices de l'Université de Montréal dont il était un des promoteurs. Le conseil de l'Instruction publique, profitant de la circonstance, adoptait, au grand étonnement des cléricaux et des réactionnaires, une résolution révoquant, en partie, l'ordre qu'il avait donné de diminuer l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, et recommandant au gouvernement de décréter l'instruction obligatoire. Assistaient à cette mémorable réunion, Son Eminence le cardinal Villeneuve et la plupart des évêques de la province. Sur vingt-sept membres présents, six seulement se prononcèrent contre la résolution.

Cette réunion marqua le triomphe d'une réforme pour laquelle je combattais depuis le début du siècle. En 1919, j'avais essuyé ma première et unique défaite comme député, et mon attitude sur la question de la scolarité obligatoire en avait été la cause. L'approbation des évêques, si tardive fut-elle, signifiait l'adoption de la loi. Celle-ci fut votée à la session qui suivit, soit au début de l'année 1943.

Dès le commencement de janvier, les journaux annoncèrent que le conseil de l'Université de Montréal décernerait trente doctorats « *Honoris Causa* », à l'occasion de l'inauguration de son nouvel immeuble sur le Mont-Royal. Mon nom figurait sur la liste de ceux qui devaient être honorés, comme Docteur en Sciences Sociales. La toge et l'épitoque, une fois placées sur les épaules du petit-fils du porteur d'eau ne l'empêchèrent pas de demeurer fidèle à ses principes et de les mettre en pratique pour servir l'intérêt des siens.

Au grand étonnement des réactionnaires et des anti-britanniques, la campagne en faveur de l'enseignement bilingue était favorablement accueillie dans la province et donnait des résultats encourageants. La ville de Saint-Hyacinthe marchait de l'avant. Une délégation, composée de marchands et d'ouvriers, se présenta devant les directeurs de nos écoles pour solliciter l'ouverture des classes, le soir, dans le but de permettre aux citoyens de suivre des cours d'anglais. Les directeurs acceptèrent cette proposition mais à la condition que l'on puisse obtenir une requête signée par deux cents personnes qui s'engageraient à suivre ces cours. Si l'on obtenait ce résultat l'École Technique ouvrirait des classes spéciales dans l'Académie Girouard. Plus de quatre cents personnes signèrent la requête exigée. De leur côté, les femmes réclamèrent le même avantage. Comme les classes ne pouvaient accommoder que deux cents élèves et qu'il s'en était présenté cinq cents, la Commission se vit obligée d'en refuser plus que la moitié, faute d'espace et de professeurs.

Saint-Hyacinthe et les localités environnantes comptaient à peine trois pour cent de citoyens de langue anglaise. Il est peut-être intéressant de noter ici que les partisans de la conscription, lors du plébiscite du mois de mai 1942, n'avaient recueilli que 2,696 voix sur un total de 21,624 votants. Mais le fait qu'un grand nombre de Maskoutains favorisaient l'enseignement de l'anglais prouvait éloquemment qu'ils n'étaient pas anti-britanniques; il démontrait, tout simplement, qu'ils n'approuvaient pas le système de recrutement qu'on leur proposait pour service outre-mer. Ils étaient con-

vaincus que le volontariat suffisait à alimenter notre armée. Quant aux emprunts de guerre le quota fixé pour chaque localité était toujours dépassé. A titre d'exemple, je mentionnerai une petite paroisse de fermiers, Sainte-Madeleine, située à sept milles de Saint-Hyacinthe; on la cita pour avoir été la municipalité ayant le mieux accompli son devoir lors d'une campagne d'emprunts, car elle avait plus que quadruplé son objectif. Mais l'effort de guerre, dans notre comté, et tout particulièrement à Saint-Hyacinthe, ne se bornait pas là; l'Oeuvre de la Croix-Rouge, celles de l'Aide à la Russie et à la Grèce trouvèrent, chez nous, des comités qui n'éprouvèrent aucune difficulté à recueillir plus que les fonds qu'on leur demandait.

Je croyais que l'heure était arrivée de faire adopter une réforme qui s'imposait depuis longtemps pour protéger la santé publique: la pasteurisation du lait. Pour obtenir une stérilisation parfaite de cet aliment, il importait de centraliser l'usine où l'on détruisait les germes de fermentation. A Saint-Hyacinthe, nous avions l'avantage de posséder l'Ecole de Laiterie Provinciale. Je tenais à en profiter pour municipaliser la pasteurisation et la vente en gros du lait, sans pour cela nuire aux distributeurs privés. Cette réforme assurerait une diminution de frais dans la manutention et nous aurions la certitude que le lait est propre à la consommation. Ma réforme ne pouvait être appliquée sans avoir été au préalable sanctionnée par l'Assemblée législative. Par ailleurs, elle n'était pas une innovation dans l'industrie laitière puisque ce genre de contrôle était déjà connu dans une petite ville de l'Ouest américain, où il donnait d'excellents résultats.

Le monopole du lait, dans les grandes villes, n'envisageait pas d'un bon œil cette législation et il s'y opposa. Les débats que ma réforme provoqua en Chambre retinrent l'attention des corps publics; pour sa part, le conseil de ville de Montréal adopta une proposition de l'échevin Quintin ayant pour but d'étudier le projet d'établir dans la métropole un mode de contrôle de la vente du lait, semblable à celui qui avait été suggéré à Saint-Hyacinthe.

J'avais trop présumé de la valeur de ce projet et de la possibilité de le faire accepter par la majorité des contribuables. A cette époque, les laitiers recevaient une subvention de deux cents la pinte de lait. La municipalisation de cet aliment les priverait d'une aide qui jusqu'ici leur permettait de vendre leur produit à un prix exorbitant sans même que les consommateurs s'en rendissent compte. Les laitiers, poussés par ce qu'ils croyaient servir leurs intérêts personnels, et aidés par des fonds mis à leur disposition par des trusts de Montréal, et de Québec, déclanchèrent une campagne de protestation contre la municipalisation du lait. De toute évidence, l'opinion publique n'était pas encore mûre pour accepter une réforme quoiqu'il s'agît en l'occurrence de protéger la santé publique.

Nos adversaires s'unirent pour me faire subir, sur le terrain municipal, mon premier échec majeur depuis mon élection par acclamation de juillet 1943. Le hasard voulut que nous soyions dans une année au millésime impair; je n'eus donc pas à me présenter devant l'électorat ce qui, sans aucun doute, m'évita une défaite.

Le résultat de cette élection nous fit abandonner notre projet. Mais, je n'en demeurais pas moins convaincu que l'adoption de mon projet aurait rendu autant service à la masse que le Syndicat Ouvrier, cette coopérative de boulangerie qui, depuis sa fondation à Saint-Hyacinthe, avait maintenu le prix du pain à un niveau plus bas que partout ailleurs dans le pays.

Dès la première séance du nouveau conseil, que je présidai en ma qualité de maire, le public se rendit compte d'où venaient les ordres et qui dirigeait, secrètement, nos adversaires. Un des échevins du groupe hostile à nos réformes, suggéra de placer un crucifix dans la salle des délibérations. De crainte que les cléricaux interprètent notre refus comme un témoignage d'hostilité contre la religion, notre groupe se contenta de répondre que l'essentiel était d'avoir le crucifix gravé au fond du cœur. A la séance suivante, on aperçut, sur le mur faisant face à mon fauteuil, une grande croix; le christ était d'une dimension presque nature. J'interrogeai un marchand d'articles

de piété, élu des réactionnaires. Il avoua avoir vendu le crucifix pour \$25 sans en avoir référé au préalable à qui de droit. Quelques jours plus tard, on découvrit que le crucifix n'était pas liturgique. Inutile de dire que ce crucifix fut remplacé par un autre plus conforme à l'esprit religieux. Ainsi tout le monde fut satisfait.

II — L'Institut Démocratique Canadien (1943)

Des Canadiens français éminents me prièrent de fonder une association dont l'objectif principal, sinon le but unique, serait la défense des opinions libres. Ces citoyens étaient prêts à favoriser cette organisation et à l'appuyer financièrement. Cette œuvre rencontrait mes vues car, à cause même de mon franc parler et de mes idées avancées, les cléricaux égarés au sein du parti libéral cherchaient à m'écarter du ministère.

Le treize août 1943, l'Institut Démocratique Canadien était officiellement créé et sa première séance avait lieu dans un salon de l'Hôtel Windsor de Montréal. On m'octroya la charge de Gouverneur Suprême. On m'adjoignit, comme assistant, le docteur Oscar Mercier, président du Cercle Universitaire et ancien président de l'Association des Médecins de Langue Française d'Amérique. Fut élu Grand Secrétaire, le sénateur Léon-Mercier Gouin, le petit-fils d'Honoré Mercier dans le bureau duquel mon père avait été saute-ruisseau, à Saint-Hyacinthe. En vue d'assurer la permanence à ce nouvel organisme qui aurait à lutter contre les ennemis de la démocratie, les membres de l'Institut Démocratique Canadien s'engagèrent à supporter cet Ordre pendant une période minimum de dix années.

Je prononçai un discours dont le texte a été inséré à la fin de cet ouvrage.

Le second orateur au programme n'était nul autre que l'abbé Arthur Maheux, archiviste de l'Université Laval de Québec. Nous savions que dans certains milieux on avait cherché à le circonvenir

pour le dissuader de parler à l'inauguration de l'Institut Démocratique Canadien. Mais ces tentatives demeurèrent vaines. Le savant abbé relevant de l'archidiocèse de Québec, il lui fallait obtenir la permission de l'Archevêque de Montréal pour prononcer une conférence dans la métropole. Il sollicita cette autorisation mais ne reçut pas de réponse. L'avant-veille du jour fixé pour la tenue de notre réunion, l'abbé Maheux, toujours sans nouvelles de l'archevêché, me confia son embarras, en ajoutant que, malheureusement, il ne pourrait tenir l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de nous. Puisqu'il en était ainsi, je lui dis que j'étais prêt à démissionner du cabinet provincial, pour ne pas embarrasser le gouvernement, et que je parlerais en son nom.

Je communiquai ma décision au secrétaire. Celui-ci se rendit à l'archevêché, où il apprit, de la bouche même de Monseigneur Charbonneau que son entourage immédiat l'avait tenu dans l'ignorance de la requête de l'abbé Maheux. Le digne prélat s'empressa d'accorder l'autorisation désirée et c'est ainsi que le savant abbé de Québec put prononcer sa conférence devant les membres de l'Institut Démocratique Canadien.

CHAPITRE NEUVIÈME

AU PLUS FORT DE LA MÊLÉE

Lendemain troublés de réformes majeures

Le treize septembre, l'École Technique de Saint-Hyacinthe ouvrait ses portes avec un programme calqué sur celui des écoles supérieures d'Europe. Elle avait été inaugurée, la veille, par l'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, et bénite par l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Arthur Douville.

A Saint-Hyacinthe, il ne pouvait être question de se désintéresser des lois progressives. Relativement à l'instruction obligatoire, notre Commission scolaire, pour faciliter l'observance de cette loi, accepta la démission d'un de ses membres, M. J. B. Gladu, et retint ses services, moyennant une rétribution sous forme de salaire, comme contrôleur des absences.

Sur le plan économique, les campagnes des réformateurs avaient porté leurs fruits. La Régie des Services Publics se rendit compte, à l'issue d'une longue enquête sur les trusts de l'électricité, que les compagnies contrôlées par les monopoles, chargeaient à leurs abonnés des taux exorbitants. La *Montreal Light Heat and Power* possédait un actif supercapitalisé de \$44,000,000, qui à lui seul justifiait la lutte entreprise depuis plusieurs années dans le but de protéger le consommateur. Le tribunal obligea six compagnies à réduire leurs taux; celle qui fournissait l'énergie à Saint-Hyacinthe, était de ce nombre. Le 8 octobre, le premier ministre, M. Godbout, annonça, en se servant de termes qui révélaient sa fierté de cultivateur attaché à sa terre, qu'il allait saisir le taureau par les cornes. Dans le cas du trust de Montréal, il fit savoir que *le gouvernement*

ne se contenterait pas de la Régie. Cette compagnie sera expropriée à sa valeur réelle et sans tenir aucun compte de sa surcapitalisation.

C'était, en somme, le triomphe d'une réforme dont je m'étais constitué, dès mon entrée dans l'arène politique, l'un des plus ardents protagonistes. La déclaration de M. Godbout, assurait l'adoption de la loi pour la session de 1944. Quoique cette déclaration comblât mes vœux, elle me préparait certains ennuis en portant au paroxysme la haine d'adversaires puissants.

En janvier 1944, j'appris que cinq sections de la Société Saint-Jean-Baptiste seraient créées à Saint-Hyacinthe. Cette association patriotique était, depuis un certain temps, sous la domination absolue de l'ordre secret de Jacques-Cartier. Fondée à Montréal, en 1834, par Ludger Duvernay et quelques autres patriotes du temps, les Canadiens français la considéraient comme une société laïque. Tout en poursuivant des buts patriotiques, cette société subissait, depuis quelques années, l'emprise des réactionnaires et, pour lui imprimer un caractère exclusivement religieux, la paroisse avait été substituée à la municipalité. Telle était la raison pour laquelle la ville de Saint-Hyacinthe, au lieu de posséder une section unique et puissante, en maintenait cinq d'où les protestants de langue anglaise étaient exclus, la Saint-Jean-Baptiste étant devenue, chez nous, une *officine bien caractérisée*. En décembre 1943, elle avait adopté une résolution répudiant l'abbé Maheux comme Canadien français. Pour expliquer ce geste, soulignons qu'un groupe d'intellectuels et de partisans de l'unité canadienne venait de projeter la publication d'une histoire du Canada dont le texte et l'esprit seraient acceptables par les Canadiens de toute origine. Ce travail devait être fait par un comité composé d'historiens choisis dans nos divers groupes ethniques. Le professeur d'histoire de l'Université Laval de Québec avait été suggéré pour représenter l'élément canadien-français. Notre section locale de Saint-Jean-Baptiste avait fait sienne une résolution du comité central de Montréal, qui, disait-on, représentait 11,000 membres; cet ordre du jour protestait contre le choix de

l'abbé Maheux. Cette injure gratuite dont un savant professeur était l'objet, démontra jusqu'à quel point l'esprit libéral avait rétrogradé dans notre ville et témoignait de l'influence dont jouissaient nos ennemis jurés. Il convient aussi de souligner que notre participation active à l'effort de guerre du Canada, ma fille et moi, avions contribué à les exaspérer. Il n'en avait pas fallu davantage pour qu'ils redoublassent d'ardeur pour me démolir. Le flot montant du cléricisme allait-il me submerger, m'anéantir à jamais?

La majorité des membres du conseil me demeurait hostile. On cherchait tous les prétextes imaginables pour me déprécier. On alla jusqu'à m'accuser d'être responsable d'un incendie qui avait rasé tout un pâté de maisons et menacé de destruction complète le quartier commercial de Saint-Hyacinthe. On arguait que la municipalisation de l'électricité était, au fond, la cause initiale du péril couru par les citoyens, car, disait-on, la pression du Service des eaux s'était avérée insuffisante. Les amis que nous avions au conseil, pour mieux confondre mes accusateurs, réclamèrent une enquête; celle-ci révéla que les prétentions de mes ennemis étaient fausses et mensongères. L'usine électrique n'avait pas cessé de fonctionner un seul moment; quand le débit de l'eau atteignit son maximum, durant l'incendie, il restait encore une réserve de 1,200 chevaux-vapeur, représentant une capacité égale à tout le pouvoir qu'on employa au plus fort du sinistre. Bref, non seulement l'usine avait donné un rendement parfait mais, depuis le premier jour où les moteurs étaient entrés en action, on n'avait jamais eu à enregistrer une seule minute d'arrêt.

Le Congrès Eucharistique, qui devait avoir lieu au mois de juin, vint réchauffer le zèle des cléricaux. Ma fille était en Angleterre où elle servait comme officier dans l'armée canadienne. D'aucuns parmi nos fascistes et les anti-britanniques notoires ne se gênèrent pas pour souhaiter la mort de ma fille, car, disaient-ils, elle méritait d'être châtiée par le Ciel, pour avoir donné, selon ce qu'ils prétendaient, l'exemple d'un faux patriotisme et d'avoir influencé des Canadiennes françaises.

Comme on peut le voir, en ces temps troublés, la situation à Saint-Hyacinthe n'était guère favorable au petit-fils du porteur d'eau. Mais cela lui importait peu puisque ses idées avaient fait du chemin dans la province et que ses concitoyens en récolteraient les fruits.

Le premier ministre Godbout, qui avait annoncé l'étatisation partielle de l'électricité et fait allusion à une Commission des Services Publics, hâtait la préparation de son rapport relatif à ces questions d'intérêt général. Le Père Emile Bouvier, s.j., et moi furent les hôtes d'honneur à un dîner-causerie organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe. Nous devions traiter de la régie publique de l'électricité. Je n'ignorais pas que cette association de jeunes sympathisait avec les réactionnaires, et qu'elle avait été organisée, en secret, par l'Ordre des Commandeurs de Jacques-Cartier. Par ailleurs, j'étais convaincu que les chefs cléricaux n'avaient approuvé la réforme ayant trait à la vente de l'électricité, que depuis le jour où ils avaient constaté que le changement, préconisé par nous, rencontrait la faveur du grand public et que le gouvernement décréterait, sous peu, la nationalisation de ce service. Soit dit en passant, je n'avais pas oublié l'admonestation de Son Eminence le cardinal Villeneuve à l'adresse du rédacteur en chef de l'Action Catholique, M. Eugène L'Heureux, qui avait cru devoir dénoncer, dans son journal, les trusts de l'électricité.

Quoi qu'il en soit, ces considérations, à mes yeux, étaient secondaires car, dès le début de ma campagne, en 1905, j'avais résolu de faire flèche de tout bois. Aussi j'avais accepté de parler aux côtés du Père Bouvier, sans me soucier le moins du monde que le mérite de cette révolution économique dans notre Province fut attribuée à celui-ci ou à celui-là; l'important c'était qu'elle s'accomplît. D'ailleurs, ce ne serait pas la première fois que des artisans de la dernière heure s'attribueraient la paternité d'une réforme, par eux combattue originairement comme subversive de l'ordre établi.

Le 23 février, le chef de l'Opposition, M. Duplessis, ayant eu vent des rumeurs qui circulaient à mon sujet, depuis quelques se-

maines, fit allusion en Chambre, à ma retraite éventuelle de la politique active pour accepter un siège au Sénat. Le premier ministre lui répondit en ces termes:

« Quand le chef de l'Opposition aura fait pour sa Province et » sa ville natale, un dixième de ce qu'a accompli le ministre de la » Voirie, il pourra quitter la vie publique avec la satisfaction d'avoir » accompli son devoir, tout son devoir. Le ministre de la Voirie est » un modèle d'homme public, il a toujours eu le courage de ses idées » et il a des œuvres à son actif. Je ne connais pas l'avenir, mais si » mon estimé collègue devait, un jour, quitter la politique active, » il pourra se dire qu'il a toujours bien servi ses compatriotes ».

Depuis quelques mois, je me rendais parfaitement compte que des influences occultes, de plus en plus nombreuses, travaillaient à me perdre dans l'esprit de mon propre chef de parti. De son côté, M. Godbout semblait oublier, peu à peu, sa politique d'économie de la première heure. Croyant que l'administration de deux départements m'occasionnait un travail excessif, puisque je relevais de maladie, il m'avait suggéré, l'année précédente, d'abandonner le ministère des Travaux Publics. Quoique parfaitement rétabli à la suite des interventions chirurgicales qui m'avaient retenu quelques mois éloigné de mon cabinet de travail, j'acquiesçai à sa demande pour ne point le désobliger.

Au début de 1944, il m'entretint de la loi qu'il présenterait devant la Chambre pour obtenir l'étatisation de la compagnie *Montreal Light Heat and Power*. Au cours de notre conversation, il me demanda si j'accepterais la présidence de la commission qu'il allait créer pour administrer les affaires de l'Hydro-Québec; cette charge comporterait un traitement annuel de \$18,000. Estimant que je pouvais encore être utile à mes concitoyens en faisant valoir les idées qui m'étaient chères, je déclinai l'offre de M. Godbout. Je lui rappelai, incidemment, que j'avais déjà refusé, d'un de ses prédécesseurs, le poste le mieux rémunéré du gouvernement. Et puis, je ne voulais pas que mes ennemis les plus irréductibles puissent

invoquer, comme prétexte, cette nomination pour m'accuser d'avoir préconisé cette réforme, durant toute ma vie, dans l'unique but de m'assurer, un jour, une grosse prébende.

Ma réponse déconcertait M. Godbout; pour ne rien brusquer, il m'invita à reconsidérer sa proposition et me donna rendez-vous pour le lendemain.

A notre seconde rencontre, il me confia que mon attitude le contrariait considérablement. Il croyait, et certains de ses collègues partageaient son opinion, que j'étais le seul homme possédant les connaissances techniques et l'expérience requise pour mener à bien cette entreprise colossale que représentait la nationalisation de l'électricité. De plus, c'était un service qu'il réclamait de moi, et non une faveur dont il entendait me gratifier lorsqu'il m'offrirait la présidence de cette nouvelle commission. Je lui répondis avoir bien réfléchi à ce sujet et qu'il m'était impossible de revenir sur ma décision. J'ajoutai que, dans toute cette affaire, je devinais l'intervention des cléricaux pour m'éloigner de la vie publique.

Il n'en croyait rien. Et, pour me prouver que son intention n'était pas de m'éloigner de la vie publique, il avait projeté de demander à M. King mon admission au Sénat. C'est alors que je demandai vingt-quatre heures de réflexion. M. Godbout répondit que si ma réponse devait être négative, il abandonnerait immédiatement son projet de nationalisation; il ne tenait pas à faire adopter la loi sans s'être assuré, au préalable, les services d'un homme en qui il avait une confiance absolue pour l'administrer.

C'était, en somme, une manière de vaincre ma résistance; on ne saurait abandonner, du jour au lendemain, un rêve que l'on a caressé toute sa vie et qui est sur le point de se réaliser, sans consentir de nouveaux sacrifices.

Mon chef paraissait sincère. Cependant, pour me rendre à son désir, je lui signifiai mon intention d'accepter la fonction, mais sans recevoir de salaire, et de continuer à faire partie de son cabinet; ainsi, le public comprendra que l'argent ne m'intéressait pas. De

plus, le seul fait d'avoir accepté un poste aussi important sans recevoir aucune gratification quelconque priverait mes adversaires d'un prétexte insidieux pour me discréditer. Cependant, M. Godbout n'en démordit pas; je devais accepter son offre ou renoncer à l'adoption de la loi avant la dissolution des Chambres. Par ailleurs, ajouta le premier ministre, qui pouvait nous garantir que les libéraux conserveraient le pouvoir? Serions-nous assez populaires pour vaincre des adversaires qui bénéficiaient des millions que les monopoles mettaient à leur disposition? Dans l'incertitude où nous étions, il valait mieux choisir le parti le plus sage.

A tout considérer, ma fonction de sénateur m'offrirait une tribune pour poursuivre ma lutte en faveur de la liberté de penser et des réformes éducatives. Cette tribune me permettrait, en outre, de me rendre compte jusqu'à quel point les réactionnaires possédaient des ramifications dans nos partis politiques. Enfin, j'acceptai l'offre de mon chef, mais après lui avoir déclaré que c'était à contre-cœur, et que je n'entendais pas modifier mon attitude sur les questions d'idéologie.

Je fus élevé à la dignité de sénateur, le 3 mars. Le 21 avril, le cabinet me confiait la présidence de la Commission Hydro-Electrique de Québec. Pour poursuivre ma lutte idéologique, il restait à ma disposition les colonnes de mon journal.

Un de mes collègues, un vrai libéral celui-là, l'ancien secrétaire provincial, M. Athanase David, déplorait, comme moi, la déformation de la jeunesse dans nos écoles relativement à la question de race et de religion; tous les Canadiens français en sortiraient, avec au cœur, la haine de l'Anglais et du Juif. A l'instar de l'abbé Arthur Maheux, il attribuait ce sentiment anti-chrétien à nos manuels d'histoire où l'on peignait les Anglais et les Juifs comme étant nos ennemis naturels. M. David avait suggéré un débat au cours duquel on prouverait l'opportunité d'écrire un traité absolument impartial sur notre histoire. Il m'avait prié d'y prendre part, mais je préférais rester dans l'ombre, du moins pour un certain temps. D'ailleurs,

j'avais, sur cette question, des idées bien arrêtées et ce n'était pas mon intention de les modifier. Je considérais qu'en acceptant l'invitation de mon ami, je risquais fort de déplaire à certains éléments canadiens-français. Mais il insista et je dus, malgré mes répugnances, accepter de participer à cette joute oratoire.

J'appréhendais le pire de la part de certains de mes compatriotes. Autrement dit, j'attirais la foudre sur ma tête. Mes paroles pouvaient me coûter cher. D'un autre côté, mes concitoyens n'auraient pas à se demander pourquoi j'avais gardé le silence sur un sujet représentant le thème principal de mes écrits et de mes discours, depuis le jour où je parus, pour la première fois, sur la scène publique. A la réflexion, je devais accepter le risque ou alors passer pour un lâcheur et m'exposer à la vengeance de mes ennemis.

Le petit-fils du porteur d'eau avait, depuis fort longtemps, quitté le siège humide de la tonne ballotante de son grand-père. Il était parvenu, après cinquante ans de vicissitudes de fortune, à s'asseoir dans le fauteuil sénatorial de son pays; les ornières et les écueils rencontrés en chemin l'avaient souvent incommodé, mais jamais ils n'avaient réussi à le faire choir sur le sol. En serait-il de même maintenant qu'il avait atteint le sommet de sa carrière?

Conscient de la gravité du sujet que j'allais aborder, j'avais pris soin d'écrire mon discours; j'en avais fait distribuer des copies aux journaux dans le but de faciliter la tâche des correspondants de presse, et aussi pour éviter que ma pensée fut déformée. Un journaliste me prévint qu'une pression, partant de haut, serait exercée pour me convaincre de ne pas le prononcer, ou de le modifier; je répondis à mon interlocuteur que je ne changerais rien à mon attitude, ni à mon texte. Je me devais d'exposer la vérité, dut-elle scandaliser les oreilles des chauvins et des fanatiques. D'ailleurs, je ne craignais pas les contradictions, mes renseignements ayant été pris à bonne source et je les avais scrupuleusement contrôlés.

Mon discours sur l'enseignement de l'histoire, que je commençai en français pour le terminer en anglais, créa une vive émo-

tion à la Chambre Haute. Je m'en rendis compte en observant un sénateur canadien-français, un clérical celui-là, affalé sur son pupitre; il se tenait la tête entre les mains, dans une attitude de prostration. Il devait être un des Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier. J'avais chargé à fond de train cette société secrète que j'accusais d'être le centre névralgique de l'organisation réactionnaire dans le pays. Ce qui avait surtout impressionné le sénateur québécois, c'est que j'avais divulgué, documents en mains, les étroites relations d'un certain clergé avec cet organisme clandestin.

Pour servir de pièce documentaire, je reproduis, in extenso, ce discours prononcé au Sénat, à la fin du présent volume.

CHAPITRE DIXIÈME

APRÈS LES FOUDRES ECCLÉSIASTIQUES CELLES DU POUVOIR CIVIL

I — On réclame ma tête

Mes dénonciations s'imposaient ne fût-ce que pour neutraliser les menées fascistes tendant à paralyser notre effort de guerre et à répandre un esprit de défaitisme chez les citoyens loyaux qui sacrifiaient leurs biens et offraient leurs enfants pour sauver la démocratie en péril.

Ma fille venait d'être promue au grade de major dans l'armée canadienne, section féminine; durant des mois entiers, elle avait vécu, à Londres, des nuits sans sommeil, sous les bombardements des nazis; comme elle, j'entendais faire ma part et, pour servir la patrie j'avais signalé à mes compatriotes les dangers auxquels nous exposaient les pro-axistes du Québec, sans me préoccuper des représailles auxquelles je m'exposais.

Ces représailles ne se firent pas attendre. Dès le lendemain de mon discours au sénat, *l'Action Catholique* réclama ma destitution de l'Hydro-Québec. Son Eminence le cardinal Villeneuve se trouvait, à ce moment-là, à Saint-Hyacinthe, où il assistait au Congrès Eucharistique. Du haut de la chaire, il me mit au ban de l'opinion publique. Sans doute avait-il été offusqué par la citation que j'avais faite des paroles de Mgr Mazzoni plaidant pour la création d'un état intégralement catholique dans notre province; le texte dont j'avais fait état n'était, en somme, que la reproduction, presque mot pour mot, d'une partie du discours du cardinal; de là le ressentiment qu'il éprouvait contre moi. Ne serait-ce que pour illustrer la scène qui se déroula en la cathédrale de Saint-Hyacinthe, à l'occasion du Con-

grès Eucharistique, je tiens à offrir au lecteur, un abrégé du rapport paru dans un journal, qui cite, presque en entier, le discours du cardinal:

« Du haut de la chaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en présence de onze évêques de l'épiscopat canadien, Son Eminence le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, s'est fortement insurgé, samedi dernier, contre les propos récents du sénateur T. D. Bouchard, au sénat d'Ottawa, les qualifiant d'injustes et d'injurieux, d'irréfléchis et mal fondés.

Après ce début, le journal en question reproduit textuellement le sermon du cardinal:

« Il fallait une ombre à ce tableau resplendissant qu'offre votre ville en ces jours où se trahit à côté des traditions admirables, un vieux courant d'anticléricalisme, tantôt ouvert, tantôt latent. Et, en m'associant, ce soir, à la piété et à la fierté du diocèse de Saint-Hyacinthe, je sens qu'il est de mon devoir, comme l'un des chefs spirituels du Canada français, d'élever ici une solennelle protestation. Les événements le commandent et vous-même le réclamez.

« Un homme public, que je n'ai pas besoin de nommer, a tenu récemment, devant la plus haute assemblée du pays, des propos aussi injustes et injurieux à l'égard de notre province de Québec qu'irréfléchis et mal fondés. On ne peut vraiment pas se les expliquer chez un homme qui prône droiture et équité, et que pour ma part, j'ai toujours essayé de comprendre et d'interpréter avec bonne volonté. Je laisse à d'autres de réfuter ses accusations contre l'Eglise et le clergé. Les propos tenus rendent exactement le même son et recèlent le même fanatisme correctif que ceux d'un autre semeur d'ivraie que la très grande majorité de nos frères séparés désavouent avec humiliation. Naguère, à la Chambre des communes, le très Honorable premier ministre du Canada n'a point cru devoir dissimuler son mépris pour de pareils auteurs de division

» nationale que n'excuse qu'une ignorance la plus grossière ou une rage congénitale. Mais ce qui, dans le cas actuel, indigné encore davantage et humilie particulièrement le peuple de notre province, et avec lui tous ceux qui à travers le Canada partagent le même sang, la même foi, et les mêmes traditions de probité et de fidélité canadienne, c'est que la diatribe malheureuse aura été le fait de l'un des siens. L'opinion publique jugera, comme il convient, ce défi lancé à la conscience nationale.

« Quant à moi, je me garderai certes de solidariser l'épiscopat de cette province avec des mouvements que notre insulteur a si peu honnêtement confondus pour mieux jeter son venin. Mais, je dois réprover publiquement cet outrage à tout ce que le peuple canadien-français a de plus cher: l'autorité et la mission de ses évêques, directement responsables eux aussi de l'instruction publique; et enfin, l'enseignement du Souverain Pontife et de ses nobles représentants parmi nous. Car, c'est par une interprétation inintelligente, pour ne pas dire perfide, du discours de Monseigneur le Secrétaire de la Délégation Apostolique prononcé, en cette ville même, en 1937, à la quinzième Session de nos Semaines Sociales, que l'orateur qui soulève, en ce moment, une si générale indignation aura voulu jeter les doutes sur la loyauté et la réserve diplomatique de ce prélat. On pourra lire au texte qu'en parlant d'Etat intégralement catholique, le très digne Semainier n'a voulu exprimer par là que le vœu d'une doctrine sociale intégralement inspirée des enseignements pontificaux s'établisse parmi nous. Et qui pourra s'en offusquer de ceux qui croient à la sincérité, à la profondeur de nos convictions religieuses? Et alors, de quel crime ne faudra-t-il pas accuser le Souverain Pontife et la hiérarchie catholique et de par le monde de Jésus-Christ y travaillant apertement.

« Non, à la vérité, on s'étonne de tant de confusion dans les idées, de tant d'ignorance dans les faits affirmés, et hélas! de tant de fiel dans le style et la parole, sous la couleur d'indépendance et de haute politique.